



ISO 20022 Cash Management

Implementation Guidelines suisses
pour les messages client-banque (reports)

Bank-to-Customer Account Report (camt.052)

Bank-to-Customer Statement (camt.053)

Bank-to-Customer Debit/Credit Notification (camt.054)

Remarque générale

Vous pouvez envoyer vos suggestions et questions à propos de ce document à l'établissement financier concerné ou à SIX Interbank Clearing SA via l'adresse suivante: pm@six-group.com.

Contrôle des modifications

Toutes les modifications apportées à ce document sont listées dans un tableau de contrôle de modifications, avec l'indication de la version, la date de modification et une description succincte de la modification.

Changement d'appellation du «numéro CB» (N° CB) en «identification d'établissement» (IID)

L'expression Numéro CB, signifiant Numéro de clearing bancaire, est obsolète depuis au moins 2010, lorsque la Banque nationale suisse a également autorisé des participants non bancaires, p. ex. les assurances, à accéder au système SIC. En outre, ce numéro n'est pas utilisé uniquement pour le clearing de paiements mais aussi pour des informations en dehors des diverses infrastructures de trafic des paiements. Comme exemple, il est possible de citer la fonction du numéro CB en tant qu'élément constitutif de l'IBAN, qui peut être utilisé comme numéro de compte bancaire pour de nombreux usages.

Pour cette raison, «IID» (identification d'établissement) est utilisée à l'avenir à la place de «N° CB» dans les recommandations suisses.

Contrôle des modifications

Version	Date	Description de la modification
1.0	31.10.2011	Première édition (traduction de la version originale allemande 1.0)
1.1	30.04.2012	Diverses informations supplémentaires et différents compléments, nouveau logo d'entreprise
1.2	30.06.2013	Diverses informations supplémentaires et différents compléments, ordre modifié au niveau des annexes.
1.3	10.08.2015	Chapitre 1: Rajout de nouveaux documents des recommandations suisses et de leur description. Chapitre 1.1: Rajout de l'information concernant l'adresse de téléchargement pour la version la plus actuelle. Chapitre 1.3.2: Rajout de nouveaux documents des recommandations suisses. Chapitre 1.5: Liste de statuts complétée. Chapitre 1.6: Rajout d'indications et d'un exemple pour la représentation de la sélection.. Chapitres 2.1 et 2.2.4: Rajout de l'information relative à l'utilisation de la version ISO la plus actuelle «camt.053.001.04». Chapitre 2.2: Tableaux actualisés. Rajout du nouveau chapitre 5.3. Chapitre 5.4: Tableau actualisé et rajout d'une explication pour la colonne «Paiement BVR». Annexe A: Effacement de codes opérations de banque et rajout de codes opérations de banque supplémentaires. Annexe B: Eléments non utilisés actualisés. Annexe E: Illustration actualisée.
1.4	25.07.2016	Page de titre et couleurs des tableaux et des illustrations adaptées selon les nouveaux Brand Identity Guidelines. Diverses adaptations/harmonisations textuelles dans l'ensemble du document. Préface complétée par un texte d'explication concernant le changement d'appellation de N° CB à IID. Chapitre 1.5: Rajout de précisions à la liste de statuts. Chapitre 1.6: Modification de l'exemple de structure arborescente Chapitre 2 rajouté. Chapitres 3.1 et 3.2.4: Release ISO 2013 «camt.053.001.04» également admissible. Chapitre 3.2.2: Définition générale complétée de «Type d'écriture», «Total», «Nombre» et «Somme» des crédits et débits. Chapitre 3.2.3: Définition générale de «Bank Transaktion Code» adaptée. Chapitre 6.4 rajouté. Chapitre 6.5: Titre de tableau adapté et rajout de diverses remarques pour E1. Annexe A rajoutée.

Table des matières

1	Introduction	6
1.1	Contrôle des modifications	7
1.2	Documents de référence	7
1.3	Vue d'ensemble des normes de messages	9
1.3.1	ISO 20022	9
1.3.2	Norme de paiement ISO 20022 suisse	10
1.4	Présentation des messages XML	11
1.5	Conventions de message XML	11
1.6	Conventions de représentation	12
1.7	Restrictions	13
1.8	Définitions de champs	14
2	Utilisation des messages client-banque	15
2.1	Messages camt pertinents pour la comptabilité (fin de journée)	15
2.2	Messages «camt» pertinents pour le Cash Management (intrajournalier, incrémentiel)	15
2.3	Rôle double de «camt.054»	16
2.4	Ventilation possible d'écriture collective	17
3	Bank-to-Customer Statement (camt.053)	18
3.1	Généralités	18
3.2	Spécifications techniques	20
3.2.1	Group Header (GrpHdr, A-Level)	20
3.2.2	Statement (Stmnt, B-Level)	24
3.2.3	Entry (Ntry, C-Level)	34
3.2.4	Entry Details (NtryDtls, D-Level)	40
3.2.5	Batch (Btch, D-Level)	40
3.2.6	Transaction Details (TxDtls, D-Level)	42
4	Bank-to-Customer Report (camt.052)	52
4.1	Balance <Bal>, B-Level	52
4.2	Entry Status <Sts>, C-Level	52
5	Bank-to-Customer Debit/Credit Notification (camt.054)	53
5.1	Balance <Bal>, B-Level	53
5.2	Reporting Source <RptgSrc> <Prtry>, B-Level	53
5.3	Entry Status <Sts>, C-Level	53
6	Spécifications spéciales	54
6.1	Jeu de caractères	54
6.2	Références	55
6.2.1	Références dans la chaîne de traitement	55
6.2.2	Références pour les ordres de paiement (pain.001)	56
6.2.3	Références pour les prélèvements (pain.008)	57
6.2.4	Numéros de référence BVR dans les messages «camt»	58
6.3	Éléments des parties participantes pour les transactions R	60
6.4	Exemple de maniement de «Multipage-Statements»	61
6.5	Représentation spécifique de différents types de transaction dans l'extrait de compte camt.053	62

7	Exemple	76
7.1	Opération bancaire pour l'exemple	76
7.2	Données de l'exemple	76
	Annexe A: Avis de crédit avec référence structurée dans «camt.054»	77
	Annexe B: Codes opérations de banque (Bank Transaction Codes)	82
	Annexe C: Eléments non utilisés	86
	Annexe D: Exemple	90
	Annexe E: Symboles pour la représentation XML graphique	91
	Annexe F: Base des recommandations suisses	93
	Annexe G: Index des tableaux	94
	Annexe H: Index des illustrations	94

1 Introduction

Les recommandations suisses pour la mise en oeuvre de la norme de message pour «Payments Initiation» et le Cash Management, basées sur la norme ISO 20022 sont rédigées sur demande du PaCoS (Payments Committee Switzerland), un comité du Swiss Payments Council (SPC). Cette version se base sur le «ISO Maintenance Release 2009» (versions camt .02) et le «ISO Maintenance Release 2013» (versions camt .04) et les recommandations EPC actuelles.

Les établissements financiers suisses supportent la version «camt» .02 (Release ISO 2009) jusqu'à la mi 2018, ensuite uniquement encore la version «camt» .04 (Release ISO 2013).

Les recommandations suisses sont composées des documents suivants:

- Business Rules suisses
- Implementation Guidelines suisses
 - pour les virements (pain.001)
 - pour le prélèvement suisse (pain.008)
 - pour le prélèvement SEPA (pain.008)
 - pour les messages du Cash Management (camt.052, camt.053 et camt.054) (le présent document)
 - pour le Status Report (pain.002)
- Swiss Usage Guide (cas d'utilisation et exemples)

Dans le premier document concernant les **Business Rules**, sont expliquées les exigences des représentants d'entreprises du côté des utilisateurs, établissements financiers et développeurs de logiciels du point de vue des processus. Il traite les thèmes suivants:

- Définition et description des différentes opérations de banque avec les acteurs importants et les messages utilisés (types de paiement, variantes de Report)
- Représentation sous forme de vue d'ensemble des structures des messages avec des détails supplémentaires pour différents éléments structurels
- Description des principales règles de validation et des traitements d'erreur essentiels.

Les **Implementation Guidelines** contiennent des instructions pour la mise en oeuvre technique de la norme et constituent une aide pour la réalisation des différents types de message. Ils décrivent en détail les structures XML et les règles de validation.

Le **Swiss Usage Guide** explique pour les cas d'utilisation les plus fréquents (types de paiement) au moyen de règles de champ et d'exemples, comment les messages ISO 20022 (client-banque et banque-client) doivent être structurés conformément aux recommandations suisses et donne ainsi une vision de bout en bout de l'ensemble du déroulement.

1.1 Contrôle des modifications

Les documents Business Rules suisses et Implementation Guidelines suisses sont soumis à l'autorité de gestion des modifications de

SIX Interbank Clearing SA
Hardturmstr. 201
CH-8021 Zurich

et reflètent la recommandation des établissements financiers suisses. Les modifications et compléments futurs sont effectués par SIX Interbank Clearing.

La version la plus actuelle de ce document peut être téléchargée depuis le site Internet de SIX Interbank Clearing, à l'adresse suivante: www.iso-payments.ch

1.2 Documents de référence

Ref	Document	Titre	Source
	Documents de base		
[1]	Message Definition Report	Payments Maintenance 2009: Message Definition Report, Approved by the Payments SEG on 30 March 2009, Edition September 2009 ou Bank-To-Customer Cash Management: Message Definition Report, Approved by the Payments SEG on 28 January 2013	ISO
[2]	camt.052.001.02 camt.052.001.04	BankToCustomerAccountReportV02 BankToCustomerAccountReportV04	ISO
[3]	camt.053.001.02 camt.053.001.04	BankToCustomerStatementV02 BankToCustomerStatementV04	ISO
[4]	camt.054.001.02 camt.054.001.04	BankToCustomerDebitCreditNotificationV02 BankToCustomerDebitCreditNotificationV04	ISO
[5]	EPC188-09 Recommendation on Customer Reporting SCT and SDD	Recommendation on Customer Reporting of SEPA Credit transfers and SEPA Direct Debits 14 October 2015	EPC
	Documents complémentaires		
[6]	Business Rules suisses	ISO 20022 Payments – Business Rules suisses pour les paiements et le Cash Management pour les messages client-banque	SIX Interbank Clearing

Tableau 1: Documents de référence

Organisation	Lien
ISO	www.iso20022.org
EPC	www.europeanpaymentscouncil.eu
SIX Interbank Clearing	www.iso-payments.ch www.sepa.ch www.six-interbank-clearing.com

Tableau 2: Liens vers les sites Internet correspondants

1.3 Vue d'ensemble des normes de messages

1.3.1 ISO 20022

La norme de messages ISO 20022 spécifie les «Cash Management Messages»:

- Bank-to-Customer Account Report (camt.052),
- Bank-to-Customer Statement (camt.053) et
- Bank-to-Customer Debit/Credit Notification (camt.054)

Tous ces messages sont décrits dans le document «ISO 20022 Message Definition Report» [1].

Les établissements financiers ne proposent pas tous les messages pour l'annonce de mouvements de compte pendant la journée (camt.052) et pour la ventilation d'écriture collective ou l'avis de débit/crédit (camt.054).

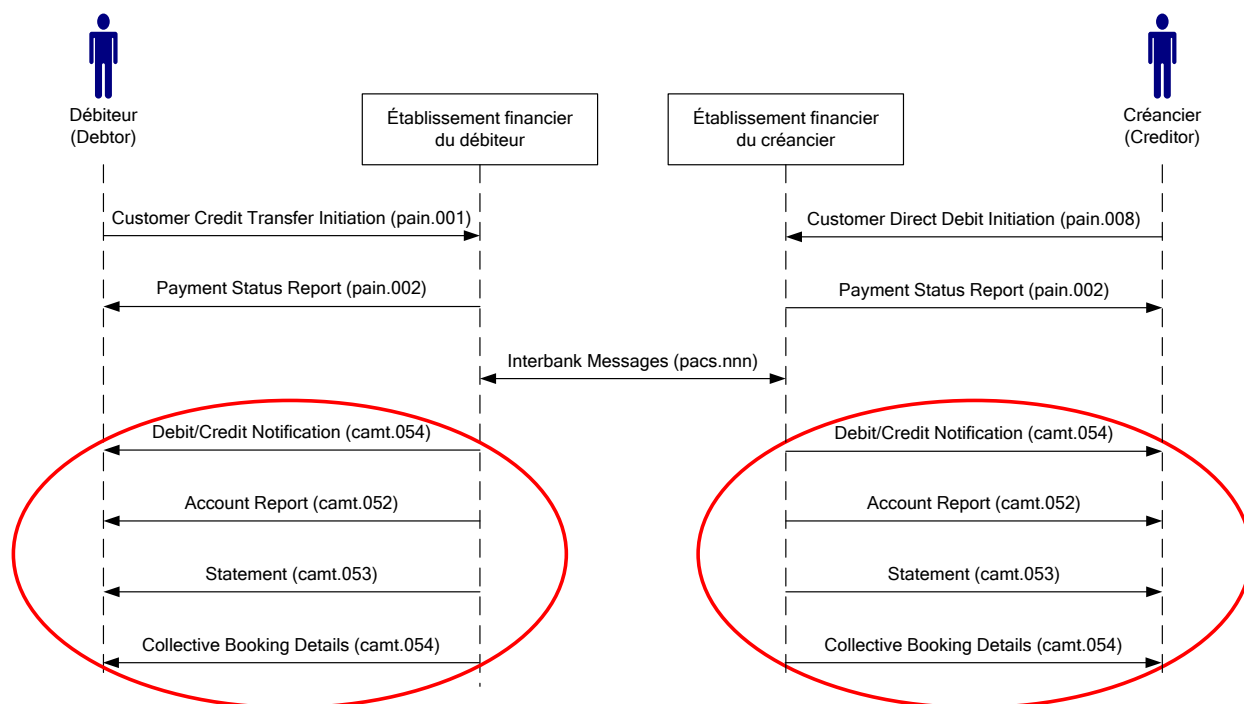


Illustration 1: Ordres de paiement et Cash Management (Reporting) avec ISO 20022

Les flux de messages sont illustrés dans l'illustration 1 ci-dessus.

Les messages spécifiés dans la norme ISO 20022 sont utilisables universellement, sont applicables pour toutes les devises et englobent toutes les possibilités. Pour des domaines d'application particuliers et des situations spécifiques à un pays, les messages font l'objet d'adaptations, autrement dit toutes les possibilités de la norme ne sont pas exploitées.

1.3.2 Norme de paiement ISO 20022 suisse

La norme de messages recommandée par les établissements financiers suisses repose sur la norme ISO 20022. Les recommandations du document «Recommendation on Customer Reporting SCT and SDD» [5] sont en plus aussi prises en compte.

La norme de paiement ISO 20022 suisse est spécifiée dans les documents suivants:

- ISO 20022 Payments: Business Rules suisses pour les paiements et le Cash Management
- ISO 20022 Payments: Implementation Guidelines suisses pour les virements
- ISO 20022 Payments: Implementation Guidelines suisses pour le prélèvement SEPA
- ISO 20022 Payments: Implementation Guidelines suisses pour le prélèvement suisse
- ISO 20022 Payments: Implementation Guidelines suisses pour les messages Cash Management (le présent document)
- ISO 20022 Payments: Implementation Guidelines suisses pour le Status Report

Les Business Rules suisses décrivent les exigences des représentants des entreprises du côté des utilisateurs, établissements financiers et développeurs de logiciels du point de vue des processus.

Les Implementation Guidelines suisses pour les messages Cash Management – dans le présent document – contiennent des spécifications et instructions pour la mise en œuvre technique et spécialisée pour les messages banque-client à la norme de paiement ISO 20022 suisse.

Un schéma XML explicite pour la norme suisse des messages camt n'est pas prévue; les messages sont créés par les établissements financiers, en général selon le schéma ISO.

L'illustration 2 ci-dessous montre le degré de concordance de la norme de paiement ISO 20022 suisse avec ISO 20022.

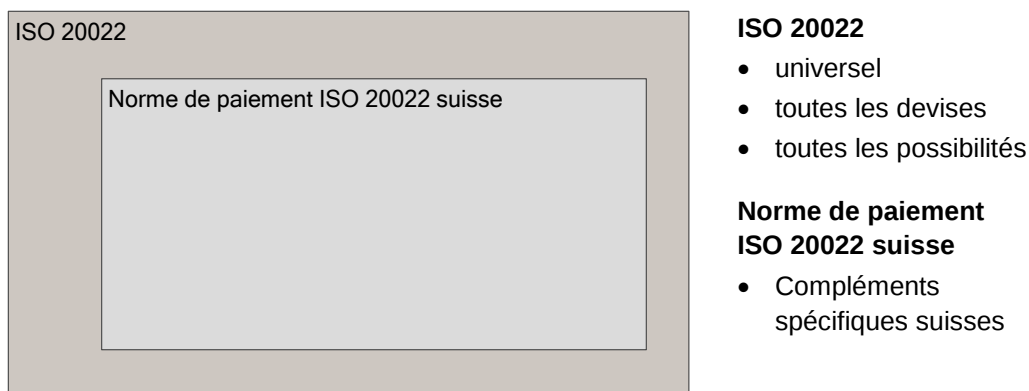


Illustration 2: Degré de concordance de la norme de paiement ISO 20022 suisse avec ISO 20022

Remarque: Les couleurs gris brun et gris clair utilisées pour la norme ISO 20022 et la norme de paiement ISO 20022 suisse sont aussi utilisées dans ce document dans les titres de colonne.

1.4 Présentation des messages XML

La structure logique des messages XML correspond à une structure arborescente. Cette structure peut être représentée de différentes manières: sous forme graphique, de tableau ou de texte. La présentation sous forme de texte convient bien pour des exemples de messages concrets alors que la présentation sous forme de tableau ou graphique sert avant tout pour une explication claire des schémas XML. Les illustrations utilisées dans ce document se basent sur le schéma des recommandations suisses.

Les éditeurs XML permettant une représentation graphique utilisent des symboles pouvant être légèrement différents selon le type d'éditeur utilisé (les illustrations dans ce document ont été créées par le biais de l'éditeur XMLSpy de Altova GmbH). Les principaux symboles sont présentés succinctement dans l'annexe E. Des indications détaillées sont disponibles dans le manuel utilisateur ou l'aide en ligne de l'éditeur XML utilisé.

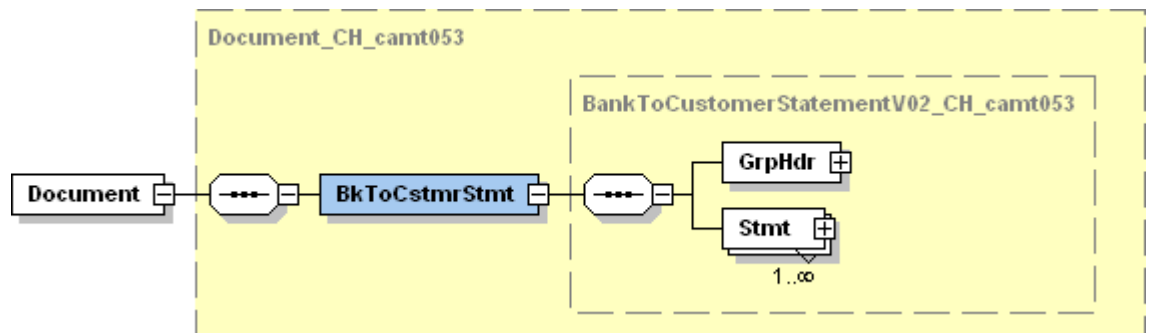


Illustration 3: Exemple de représentation graphique d'un message XML

1.5 Conventions de message XML

Des connaissances de base sur la syntaxe XML sont nécessaires au préalable pour comprendre les explications dans ce document. C'est pourquoi, seuls des points particuliers seront encore expliqués.

Caractères autorisés

Les caractères autorisés dans les messages XML conformément à la norme de paiement ISO 20022 suisse sont spécifiés dans le chapitre 6.1 «Jeu de caractères».

Statut

Les statuts suivants (indications au sujet de l'utilisation) sont possibles pour les différents éléments XML conformément à la norme de paiement ISO 20022 suisse:

Statut	Désignation	Description
M	Mandatory	L'élément est obligatoire. Lorsque l'élément n'est pas utilisé, une banque suisse rejette le traitement du message.
O	Optional	L'élément est optionnel.
D	Dependent	L'utilisation de l'élément dépend d'autres éléments. En fonction du contenu ou de la présence d'un autre élément, l'élément peut être obligatoire ou optionnel.
N	Not used	L'élément n'est pas supporté.

Validation du schéma XML

La validation technique des différents messages XML s'effectue par le biais de schémas XML.

Les désignations de type de données indiquées dans les tableaux de ce document correspondent aux types de données définis dans les schémas XML.

Pour la norme de paiement ISO 20022 suisse, aucun propre schéma XML n'est publié pour les messages «camt.052», «camt.053» et «camt.054», ceci contrairement aux messages pour les ordres de paiement (pain.001) et les prélèvements (pain.008), ainsi que pour les Status Reports (pain.002). Les messages des établissements financiers suisses correspondent ainsi à la norme ISO, mais ne l'exploitent pas entièrement.

L'application concrète des différents éléments dans la norme suisse est décrite de manière détaillée dans le chapitre 3.2 «Spécifications techniques».

Indication d'espaces de nom (Namespace) dans les messages XML

L'indication d'espaces de nom dans les messages XML sert à la détermination du catalogue de types utilisé dans un message. Les espaces de nom doivent être libellés sans ambiguïté. Dans la norme ISO 20022, un propre espace de nom est défini pour chaque type de message (exemple: camt.053: xmlns="urn:iso:std:iso:20022:tech:xsd:camt.053.001.02")

AOS (Additional Optional Services)

Tous les établissements financiers suisses supportent un ensemble commun d'éléments mais peuvent en outre utiliser d'autres éléments de la norme ISO et qui ne peuvent pas être livrés par tous établissements. Pour cette raison, la norme de paiement ISO 20022 suisse et le Cash Management contiennent des éléments AOS qui ne sont fournis que par des établissements financiers spécifiques.

1.6 Conventions de représentation

Ce document utilise les conventions de représentation suivantes.

Désignation des éléments XML

Dans différentes publications, les noms d'éléments XML sont décrits sous forme de terme sans espace, donc p. ex. BankToCustomerStatement. Afin d'améliorer la lisibilité, des espaces sont rajoutés en règle générale dans ce document.

Données dans les tableaux de la norme de paiement ISO 20022 suisse

Les tableaux contiennent des informations provenant de la norme ISO 20022 (Index, Multiplicity, Message Item, XML Tag). Les tableaux contiennent en plus les informations suivantes de la norme de paiement ISO 20022 suisse.

- Statut de l'élément (conformément à la définition dans le chapitre 1.5 «Conventions de message XML»)
- Définition générale
- Champ correspondant dans la norme SWIFT

Couleurs dans les tableaux

Les titres des colonnes pour les indications relatives à la norme ISO 20022 sont en **gris brun** et les indications relatives à la norme de paiement ISO 20022 suisse sont en **gris clair**.

Les éléments qui contiennent au minimum un sub-élément sont marqués en **bleu clair** dans les colonnes ISO 20022.

Représentation de la structure arborescente dans les tableaux

Afin qu'il soit possible de repérer à quel endroit dans l'arborescence un élément s'est rajouté, le niveau d'imbrication comporte tout au début les signes «+» dans le «Message Item». Le nombre de pages (élément «Page Number») dans la «Group Header» est par exemple représenté de la manière suivante:

```
Group Header
+Message Pagination
++Page Number
```

Représentation de la sélection

Les éléments avec une sélection (choice) sont identifiés dans la colonne «XML Tag» de la manière suivante:

```
{Or    pour le début de la sélection
Or}    pour la fin de la sélection
```

Exemple:

Statement +Account ++Identification	Id	1..1	M
Statement +Account ++Identification +++IBAN	IBAN {Or	1..1	D
Statement +Account ++Identification +++Other	Othr Or}	1..1	D

1.7 Restrictions

Ces Implementation Guidelines spécifient exclusivement les messages banque-client «Bank-to-Customer Account Report», «Bank-to-Customer Account Statement» et «Bank-to-Customer Debit/Credit Notification» pour la norme de paiement ISO 20022 suisse.

Tous les aspects relatifs aux canaux de communication utilisés pour la transmission des messages entre le client et l'établissement financier et leurs caractéristiques de sécurité ne sont pas abordés dans ce document. Ils sont entièrement sous la responsabilité des établissements financiers concernés et de leurs clients.

1.8 Définitions de champs

Dans ces Implementation Guidelines, ne sont décrits que les éléments livrés en Suisse par les établissements financiers et selon la norme suisse. Les éléments définis dans la norme ISO mais qui ne sont toutefois pas utilisés en Suisse, **ne figurent pas** dans les tableaux suivants.

Les éléments prévus dans la norme ISO mais qui ne sont pas utilisés dans la norme suisse, sont mentionnés dans l'Annexe C «Eléments non utilisés».

2 Utilisation des messages client-banque

2.1 Messages camt pertinents pour la comptabilité (fin de journée)

Le message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053) est utilisé à des fins d'information de compte du côté des établissements financiers à l'attention de leurs clients. Conformément aux recommandations suisses, les messages suivants, pertinents pour la comptabilité, sont de principe disponibles:

Nouveaux messages ISO-20022	Exemples de messages existants
1. «camt.053» Relevé de compte avec ventilation interne d'écriture collective	TM940 Customer Statement Message TM950 Statement Message (Interbank) v11 fichier BVR ^{*1}
2. «camt.053» Relevé de compte avec ventilation externe d'écriture collective dans «camt.054»	VEC-I, VEC-E ^{*1} Debit Direct ^{*1} Autres

^{*1}: Les messages sont remplacés conformément à la feuille de route de la migration ZV CH.

Les établissements financiers ne proposent pas tous le message «camt.053» Relevé de compte avec ventilation externe d'écriture collective dans «camt.054».

2.2 Messages «camt» pertinents pour le Cash Management (intrajournalier, incrémentiel)

La délivrance du message ISO-20022 «camt.052» pour le rapport de compte intrajournalier (mouvements de compte, opérations en cours de traitement) peut être périodique (p. ex. toutes les heures) ou quotidienne à des moments bien définis. Le «camt.052» ne contient que des mouvements de compte depuis le dernier rapport de compte ordinaire.

Les avis de débit et avis de crédit sont couverts par «camt.054». La délivrance des avis s'effectue en règle générale en fonction des événements (p. ex. lorsqu'un ordre a été passé) constamment en cas d'entrées ou de sorties.

Les messages de Cash-Management suivants sont disponibles conformément aux recommandations suisses:

Neue-ISO 20022-Meldungen	Beispiele bestehender Meldungen
1. «camt.054» Avis (avis de débit et avis de crédit)	TM900 Confirmation of Debit TM910 Confirmation of Credit
2. «camt.052» Rapport de compte avec ventilation interne d'écriture collective	TM941 Balance Report TM942 Interim Transaction Report v11 fichier BVR (Intraday) ^{*1}
3. «camt.052» Rapport de compte avec ventilation externe d'écriture collective dans «camt.054»	VEC-I, VEC-E ^{*1} Debit Direct ^{*1} Autres

^{*1}: Les messages sont remplacés conformément à la feuille de route de la migration ZV CH.

Les établissements financiers ne proposent pas tous des messages pertinents pour le Cash-Management.

2.3 Rôle double de «camt.054»

Le message «camt.054» sert d'une part à l'avis détaillé d'écritures collectives et d'autre part à l'avis de crédits et de débits. La ventilation externe d'écritures collectives à l'aide de «camt.054» a lieu indépendamment et en plus de l'utilisation possible du «camt.054» pour l'avis de débit et l'avis de crédit.

Lorsqu'un établissement financier supporte ces différentes applications du «camt.054» sous forme d'AOS, il peut – dans le but de différencier les différents types des messages «camt.054» – utiliser le champ Reporting Source «../BkToCstmrDbtCdtNtfctn/Ntfctn/RptgSrc/Prtry ou -RptgSrc/Cd» avec les valeurs suivantes (voir aussi le chapitre 5.2 «Reporting Source <RptgSrc> <Prtry>, B-Level»):

Message ISO-20022 «camt.054»	Reporting Source
4. «camt.054» pour ventilation d'écriture collective «camt.053» relevé de compte – regroupement par l'établissement financier	C53F
5. «camt.054» pour ventilation d'écriture collective «camt.053» relevé de compte – regroupement par le client	C53C
6. «camt.054» pour ventilation d'écriture collective «camt.052» rapport de compte – regroupement par l'établissement financier	C52F
7. «camt.054» pour ventilation d'écriture collective «camt.052» rapport de compte – regroupement par le client	C52C
8. camt.054 Avis (Avis de débit)	DBTN
9. camt.054 Avis (Avis de crédit)	CDTN

2.4 Ventilation possible d'écriture collective

Les écritures collectives peuvent être ventilées de deux manières:

- **Interne:** Ventilation d'écriture collective au sein d'un message «camt.053» ou d'un message «camt.052» (si proposée par l'établissement financier).

Dans ce cas, le montant (Amount) est à considérer au niveau Entry en tant que somme de l'écriture collective. Chaque position individuelle représente un «Transaction Detail». En option, l'élément de données «Number Of Transactions» peut aussi comporter le nombre d'écritures individuelles se trouvant derrière le lot.

- **Externe:** Ventilation externe d'écriture collective par référencement à un message «camt.054» (si proposée par l'établissement financier).

Dans le message «camt.053» ou «camt.052», seule la somme globale est disponible au niveau Entry. Le message «camt.054» contient les autres indications relatives aux positions individuelles.

Dans ce cas, en option, l'établissement financier peut effectuer un référencement à un message «camt.054» en renseignant le groupe d'élément de données AdditionalInformation Indicator au niveau Entry. Pour chaque Entry, il n'est possible de faire référence qu'à un seul message «camt.054». Inversement, à partir d'un message «camt.054», une référence ne doit être faite que pour exactement un seul message «camt.053» ou «camt.052».

Exemple: Référencement optionnel à un message «camt.054»

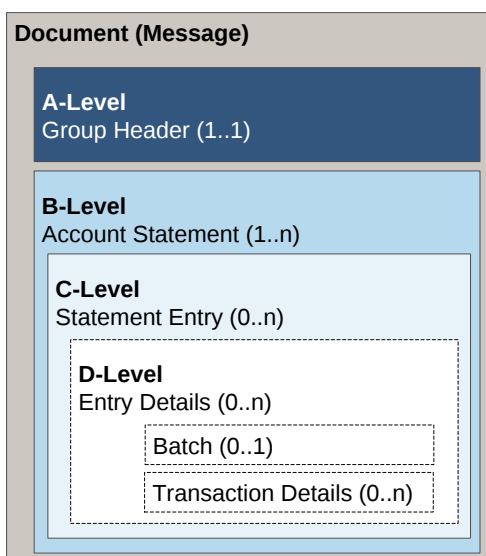
```
<Ntry>
...
  <AddtlInfInd>
    <MsgNmId>camt.054.001.02</MsgNmId>
    <MsgId>MessageId du message camt.054</MsgId>
  </AddtlInfInd>
...
</Ntry>
```

3 Bank-to-Customer Statement (camt.053)

3.1 Généralités

Le message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053) est utilisé par les établissements financiers pour qu'ils informent électroniquement leurs clients au sujet de leur compte. Il est utilisé sur la base du schéma ISO 20022 XML «camt.053.001.02» (ISO Release 2009, analogue à SEPA) ou «camt.053.001.04» (ISO Release 2013). Pour les «Transaction Details/Charges», la version ISO «camt.053.001.04» supporte, entre autres, en plus aussi un nouvel élément «Record» contenant les détails des frais.

Remarque: Dans ce chapitre, le message camt.053 (Statement, relevé de compte à la fin de journée) est décrit en premier lieu étant donné que ce message est le plus utilisé en Suisse. Pour les messages camt.052 (Account Report, mouvements de compte pendant la journée) et camt.054 (Debit/Credit Notification, ventilation d'écriture collective ou avis de débit et avis de crédit), seules les différences seront décrites, voir chapitre 4 «Bank-to-Customer Report (camt.052)» et chapitre 5 «Bank-to-Customer Debit/Credit Notification (camt.054)».



La structure du message est la suivante (camt.053):

- **A-Level:** Niveau du message, «Group Header»
- **B-Level:** Niveau du compte, «Account Statement» (les recommandations suisses supportent seulement un compte par «camt.053»)
- **C-Level:** Niveau du montant, «Statement Entry»
- **D-Level:** Niveau des détails, «Entry Details»

Illustration 4: Structure des messages de Cash Management (camt.053)

Dans les **spécifications techniques** suivantes du message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053), chacun de ces niveaux du message est traité dans un sous-chapitre séparé:

- 3.2.1 «Group Header (GrpHdr, A-Level)»
- 3.2.2 «Statement (Stmnt, B-Level)»
- 3.2.3 «Entry (Ntry, C-Level)»
- 3.2.4 «Entry Details (NtryDtls, D-Level)»

Les **spécifications spéciales** contenues dans le chapitre 6 couvrent les thèmes suivants:

- Jeu de caractères
- Références, en particulier les numéros de référence BVR

Les messages de Cash Management correspondent aux messages SWIFT utilisés actuellement, à savoir TM940, MT950, TM900, TM910, TM941 et TM942.

La relation entre ces différents messages est la suivante:

Abréviation	Message «camt»	Message SWIFT TM
053/940	camt.053 Bank-to-Customer Statement	TM940 Customer Statement Message TM950 Statement Message (Interbank)
052/94 _n	camt.052 Bank-to-Customer Account Report	TM941 Balance Report TM942 Interim Transaction Report
054/9 _n 0	camt.054 Bank-to-Customer Debit/Credit Notification	TM900 Confirmation of Debit TM910 Confirmation of Credit

Tableau 3: Relation entre messages «camt» et messages SWIFT TM

Le lien entre les éléments du message «camt» et le message SWIFT TM correspondant est documenté le cas échéant dans les paragraphes suivants.

Remarque: En règle générale, les établissements financiers suisses utilisent l'élément «Date» à la place de l'élément «Date Time» dans toutes les indications de temps pour les relevés et affichages de comptes.

3.2 Spécifications techniques

3.2.1 Group Header (GrpHdr, A-Level)

Le «Group Header» (A-Level du message) contient tous les éléments valables pour l'ensemble des transactions dans le message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053). Il est présent exactement une seule fois dans le message.

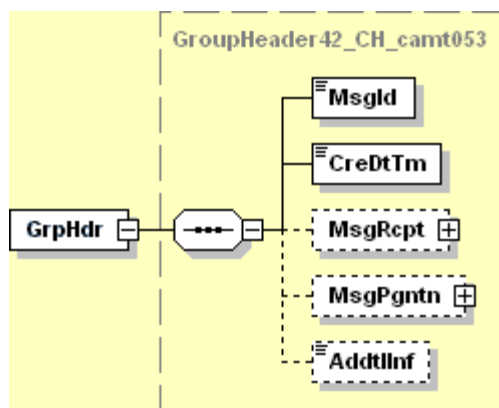


Illustration 5: Group Header (GrpHdr)

Le tableau suivant spécifie tous les éléments importants du «Group Header» pour la norme de paiement ISO 20022 suisse.

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
	Document +Bank-to-Customer Statement	BkToCstmrStmt	1..1	M	Le message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053) est utilisé pour l'information électronique de compte du côté des établissements financiers à l'attention de leurs clients. Il est utilisé sur la base du schéma XML ISO 20022 «camt.053.001.02».	
1.0	Group Header	GrpHdr	1..1	M	Le «Group Header» (A-Level du message) contient tous les éléments valables pour l'ensemble des transactions dans le message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053). Il apparaît exactement une seule fois dans le message.	
1.1	Group Header +Message Identification	MsgId	1..1	M	Référence de message univoque, attribuée par l'expéditeur du message.	
1.2	Group Header +Creation Date Time	CreDtTm	1..1	M	Date et heure de création du message	Tous: Est contenu dans l'Application Header bloc 2 du message SWIFT. Exemple: {2: O 100 1200 970103BANKBEBBAXXX2222 123456 970103 1201 N}
1.3	Group Header +Message Recipient	MsgRcpt	0..1	O	L'élément n'est utilisé que si le destinataire n'est pas le titulaire du compte (voir «Statement/Account/Owner»).	
1.3	Group Header +Message Recipient ++Name	Nm	0..1	O	Nom du destinataire du message	
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification	Id	0..1	O		
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification	OrgId {Or	1..1	M		
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification ++++BIC Or BEI	BICOrBEI	0..1	D	Si utilisé, «Other» ne doit pas être présent.	
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification ++++Other	Othr	0..n	D	Si utilisé, «BIC Or BEI» ne doit pas être présent.	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification ++++Other +++++Identification	Id	1..1	M		
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification ++++Other +++++Scheme Name	SchmeNm	0..1	O		
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification ++++Other +++++Scheme Name +++++Code	Cd {Or	1..1	M		
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification ++++Other +++++Scheme Name +++++Proprietary	Prtry Or}	1..1	N		
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Organisation Identification ++++Other +++++Issuer	Issr	0..1	O		
1.3	Group Header +Message Recipient ++Identification +++Private Identification	PrvtId Or}	1..1	N	N'est pas utilisé en Suisse.	
1.4	Group Header +Message Pagination	MsgPgntn	0..1	O		

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
1.4	Group Header +Message Pagination ++Page Number	PgNb	1..1	M	Le nombre de pages (Page Number) commence à «1» et sert à la numérotation du nombre de messages d'un relevé de compte.	053/940: Partie du champ :28C: (Sequence Number) 052/94n: Partie du champ :28C: (Sequence Number) 054/9n0: Pas d'affectation L'élément :28C: correspond dans «camt» aux éléments: <GrpHdr>/<PgNb>: Sequence number <Stmt>/<ElctrncSeqNb>: Statement number Exemple: 28C: 50/1 <GrpHdr>/<PgNb>: 1 <Stmt>/<ElctrncSeqNb>: 50
1.4	Group Header +Message Pagination ++Last Page Indicator	LastPgInd	1..1	M	Cet élément indique si pour le message il s'agit de la dernière page du relevé. Si du fait de limitations de taille, un relevé doit être fractionné en plusieurs messages, cet élément est marqué «FALSE» dans les premiers messages et marqué «TRUE» dans le dernier. Les différents messages appartenant à une «Message ID» sont numérotés dans l'ordre croissant à l'aide de l'élément «Page Number» (voir plus haut).	
1.5	Group Header +Additional Information	AddtlInf	0..1	O	Cet élément n'est en général pas fournie.	

Tableau 4: Group Header (GrpHdr, A-Level)

3.2.2 Statement (Stmt, B-Level)

Les entrées dans les éléments sur le B-Level correspondent dans «camt.053» aux chiffres d'affaires et soldes comptabilisés. Dans le cas de «camt.052/054», il s'agit de mouvements de compte.

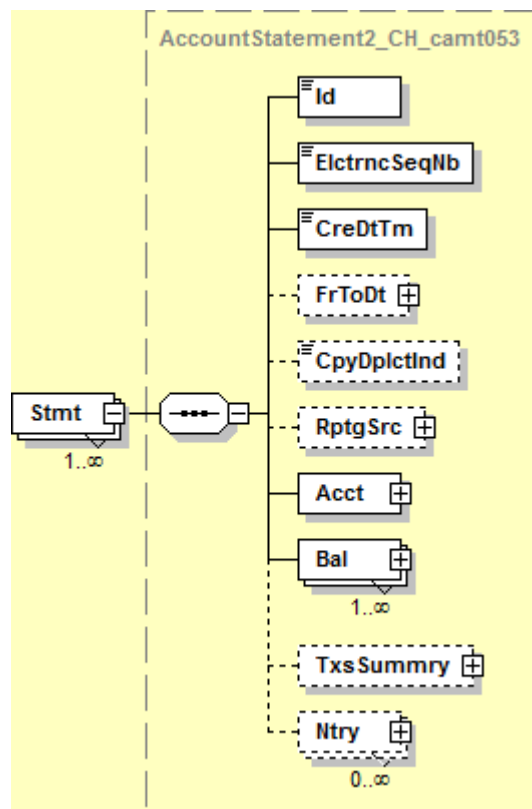


Illustration 6: Statement (Stmt)

Par rapport à «camt.053», il existe des différences entre «camt.052» et «camt.054»:

Elément	camt.052	camt.054
Balance <Bal>	L'élément est optionnel.	L'élément n'existe pas.

Le tableau suivant spécifie tous les éléments importants du niveau «Statement» (resp. «Report» pour «camt.052» et «Notification» pour «camt.054») pour la norme de paiement ISO 20022 suisse.

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.0	Statement	Stmt	1..n	M	N'est livré qu'une seule fois. Informations relatives au relevé de compte, pour lequel les informations suivantes sont fournies. Dans les différents messages «camt», ce niveau porte la désignation suivante: camt.053: L'élément s'appelle «Statement», <Stmt> camt.052: L'élément s'appelle «Report», <Rpt> camt.054: L'élément s'appelle «Notification», <Ntfctn> Cet élément contient pour camt.053: Le relevé de compte avec les soldes et chiffres d'affaires camt.052: Le relevé de mouvements à l'intérieur d'un intervalle de temps déterminé camt.054: La notification de crédits et de débits ou ventilation d'écriture collective Les sous-éléments sont aussi applicables pour «camt.052» (Report) et «camt.054» (Notification), sauf indication contraire explicite.	
2.1	Statement +Identification	Id	1..1	M	Identification unique de Statement. Cette ID est unique pendant une année civile au minimum.	Tous: Champ :20: Transaction Reference Number
2.2	Statement +Electronic Sequence Number	ElctrncSeqNb	0..1	M	Le champ doit être renseigné impérativement et indique le numéro consécutif du relevé pour l'année (par jour +pendant la journée).	Champ :28C: Statement/Sequence Number L'élément :28C: correspond dans «camt» aux éléments: <GrpHdr>/<PgNb>: Sequence number <Stmt>/<ElctrncSeqNb>: Statement number Exemple: 28C: 50/1 <GrpHdr>/<PgNb>: 1 <Stmt>/<ElctrncSeqNb>: 50
2.4	Statement +Creation Date Time	CreDtTm	1..1	M	Date et heure de création du relevé de compte	053/940: Pas d'affectation 052/94n: Correspond au champ :13D: 054/9n0: Pas d'affectation
2.5	Statement +From To Date	FrToDt	0..1	O		
2.5	Statement +From To Date ++From Date Time	FrDtTm	1..1	M		
2.5	Statement +From To Date ++To Date Time	ToDtTm	1..1	M		

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.6	Statement +CopyDuplicateIndicator	CpyDplctInd	0..1	O	Indication du type pour le présent message (copie, duplicata, copie d'un duplicata). Toutes les 3 valeurs (CODU/COPY/DUPL) sont autorisées. Cet élément n'est pas livré dans le message original. Les messages avec le message original à l'attention d'autres destinataires contiennent la valeur «COPY». Si un message est à nouveau créé, il contient la valeur «DUPL» pour le destinataire original et «CODU» pour les autres destinataires.	
2.7	Statement +Reporting Source	RptgSrc	0..1	O		
2.8	Statement +Reporting Source ++Code	Cd {Or	1..1	O	Les valeurs suivantes peuvent être utilisées: • DBTN - Debit Notification • CDTN - Credit Notification collects	
2.9	Statement +Reporting Source ++Proprietary	Prtry Or}	1..1	O	Les valeurs suivantes peuvent être utilisées: • C53F – Collective Booking Statement – FI collects • C53C – Collective Booking Statement – Customer collects • C52F – Collective Booking Account Report – FI collects • C52C – Collective Booking Account Report – Customer collects	
2.10	Statement +Account	Acct	1..1	M	Informations relatives au compte, à son titulaire et à l'établissement financier.	
2.10	Statement +Account ++Identification	Id	1..1	M	Cet élément est utilisé de la manière suivante: • IBAN ou • Proprietary Account	
2.10	Statement +Account ++Identification +++IBAN	IBAN {Or	1..1	D	Si utilisé, «Proprietary Account» ne doit pas être présent.	Tous: Champ :25: Account Identification (si IBAN est utilisé)
2.10	Statement +Account ++Identification +++Other	Othr Or}	1..1	D	Si utilisé, «IBAN» ne doit pas être présent.	
2.10	Statement +Account ++Identification +++Other ++++Identification	Id	1..1	M	Numéro de compte propriétaire Doit être utilisée si «Other» est utilisé.	Tous: Champ :25: Account Identification (si des numéros de compte propriétaires sont utilisés)
2.10	Statement +Account ++Owner	Ownr	0..1	O	Informations relatives au titulaire du compte	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.10	Statement +Account ++Owner +++Name	Nm	0..1	O		
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address	PstAdr	0..1	O	N'est en général pas fournie. (Cette information est redondante pour le destinataire du message, étant donné que celle-ci est déjà connue implicitement avec l'indication du compte). Cette définition d'une adresse est aussi valable pour les adresses utilisées dans les composants suivants.	
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Address Type	AdrTp	0..1	O	N'est en général pas fournie.	
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Department	Dept	0..1	O	N'est en général pas fournie.	
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Sub Department	SubDept	0..1	O	N'est en général pas fournie.	
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Street Name	StrtNm	0..1	O		
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Building Number	BldgNb	0..1	O		
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Post Code	PstCd	0..1	O		

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Town Name	TwNm	0..1	O		
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Country Subdivision	CtrySubDvsn	0..1	O	N'est en général pas fournie.	
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Country	Ctry	0..1	O		
2.10	Statement +Account ++Owner +++Postal Address ++++Address Line	AdrLine	0..7	O	4 lignes sont livrées au maximum. Cet élément contient des informations supplémentaires ne pouvant pas être reproduites dans les champs structurés (p. ex.: case postale).	
2.10	Statement +Account ++Owner +++Identification	Id	0..1	O		
2.10	Statement +Account ++Owner +++Identification ++++Organisation Identification	OrgId {Or	1..1	D	Soit l'élément «BIC Or BEI», soit un élément de «Other» peut être utilisé. Si utilisé, «Private Identification» ne doit pas être présent.	
2.10	Statement +Account ++Owner +++Identification ++++Private Identification	PrvtId Or}	1..1	D	Soit l'élément «Date And Place Of Birth», soit un élément de «Other» peut être utilisé. Si utilisé, «Organisation Identification» ne doit pas être présent.	
2.10	Statement +Account ++Servicer	Svcr	0..1	O		

Page 29 de 94

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.30	Statement +Balance ++Type +++Sub Type ++++Proprietary	Prtry	1..1	N		
2.34	Statement +Balance ++Amount	Amt	1..1	M		053/940: «Currency and Amount» du champ :60: «Opening Balance» et champ :62: «Closing Balance» 052/94n: Pas d'affectation 054/9n0: Pas d'affectation
2.35	Statement +Balance ++Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	1..1	M		053/940: «D/C Mark» du champ :60: «Opening Balance» ou champ :62: «Closing Balance» 052/94n: Pas d'affectation 054/9n0: Pas d'affectation
2.36	Statement +Balance ++Date	Dt	1..1	M	Date du solde selon «Balance Type»	
2.36	Statement +Balance ++Date +++Date	Dt	1..1	D	Si utilisé, «Date Time» ne doit pas être présent.	053/940: «Date» du champ :60: «Opening Balance» ou champ :62: «Closing Balance» 052/94n: Pas d'affectation 054/9n0: Pas d'affectation
2.36	Statement +Balance ++Date +++Date Time	DtTm	1..1	D	Si utilisé, «Date» ne doit pas être présent.	
2.43	Statement +Transactions Summary	TxsSummry	0..1	O	Totalisations par relevé de compte. Contient le total des entrées et la ventilation par crédits et débits.	
2.44	Statement +Transactions Summary ++Total Entries	TtlNtries	0..1	O	Résumé de tous les mouvements de compte	
2.45	Statement +Transactions Summary ++Total Entries +++Number Of Entries	NbOfNtries	0..1	O	Nombre de tous les mouvements de compte	
2.46	Statement +Transactions Summary ++Total Entries +++Sum	Sum	0..1	O	Total de tous les mouvements de compte de ce relevé	

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.47	Statement +Transactions Summary ++Total Entries +++Total Net Entry Amount	TtlNetNtryAmt	0..1	O	Changement du solde du compte suite à tous les mouvements de compte indiqués dans le relevé de compte	
2.48	Statement +Transactions Summary ++Total Entries +++Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	0..1	O	Indication si la variation (élément «Total Net Entry Amount») est positive ou négative	
2.49	Statement +Transactions Summary ++Total Credit Entries	TtlCdtNtries	0..1	O	Total de toutes les écritures au crédit de ce relevé	
2.50	Statement +Transactions Summary ++Total Credit Entries +++Number Of Entries	NbOfNtries	0..1	O	Nombre total de toutes les écritures au crédit de ce relevé	053/940: Pas d'affectation 052/94n: Élément «Number» du champ :90C: 054/9n0: Pas d'affectation
2.51	Statement +Transactions Summary ++Total Credit Entries +++Sum	Sum	0..1	O	Montant total de toutes les écritures individuels au crédit de ce relevé	053/940: Pas d'affectation 052/94n: Élément «Amount» du champ :90C: 054/9n0: Pas d'affectation
2.52	Statement +Transactions Summary ++Total Debit Entries	TtlDbtNtries	0..1	O	Total de toutes les écritures au débit de ce relevé	
2.53	Statement +Transactions Summary ++Total Debit Entries +++Number Of Entries	NbOfNtries	0..1	O	Nombre total de toutes les écritures au débit de ce relevé	053/940: Pas d'affectation 052/94n: Élément «Number» du champ :90D: 054/9n0: Pas d'affectation
2.54	Statement +Transactions Summary ++Total Debit Entries +++Sum	Sum	0..1	O	Montant total de toutes les écritures individuels au débit de ce relevé	053/940: Pas d'affectation 052/94n: Élément «Amount» du champ :90D: 054/9n0: Pas d'affectation
2.55	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code	TtlNtriesPerBkTxCd	0..n	O	Résumé de tous les mouvements de compte, groupés par «Bank Transaction Code» (BTC)	
2.56	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Number Of Entries	NbOfNtries	0..1	O	Nombre de tous les mouvements de compte par BTC	
2.57	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Sum	Sum	0..1	O	Somme de tous les mouvements de compte par BTC	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.58	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Total Net Entry Amount	TtlNetNtryAmt	0..1	O	Changement du solde du compte suite à tous les mouvements de compte indiqués dans le relevé de compte, par BTC	
2.59	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	0..1	O	Indication si la variation (élément «Total Net Entry Amount») est positive ou négative	
2.60	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Forecast Indicator	FcstInd	0..1	O	Indication si l'affichage concerne les mouvements de compte comptabilisés ou futurs	
2.61	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code	BkTxCd	1..1	M	Bank Transaction Code Cet élément renseigne sur le type d'écriture.	
2.62	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Domain	Domn	0..1	M	Domaine du «Bank Transaction Code» Est toujours livré en Suisse.	
2.63	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Domain +++++Cd	Cd	1..1	M	Code de domaine du «Bank Transaction Code» Est toujours livré en Suisse.	
2.64	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Domain +++++Family	Fmly	1..1	M	Famille du «Bank Transaction Code» Est toujours livré en Suisse.	
2.65	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Domain +++++Family +++++Cd	Cd	1..1	M	Code de famille du «Bank Transaction Code» Est toujours livré en Suisse.	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.66	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Domain +++++Family +++++Sub Family Code	SubFmlyCd	1..1	M	Code de sous-famille du «Bank Transaction Code» Est toujours livré en Suisse.	
2.67	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Proprietary	Prtry	0..1	O		
2.68	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Proprietary +++++Code	Cd	1..1	M		
2.69	Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Bank Transaction Code ++++Proprietary +++++Issuer	Issr	0..1	O		

Tableau 5: Statement/Report/Notification (B-Level)

3.2.3 Entry (Ntry, C-Level)

L'élément «Entry» (C-Level) contient les sous-éléments décrivant une écriture individuelle sur le compte en question.

Une écriture peut ainsi réunir plusieurs transactions. Les détails relatifs à ces transactions sont décrits dans le chapitre 3.2.4 «Entry Details (NtryDtls, D-Level)».

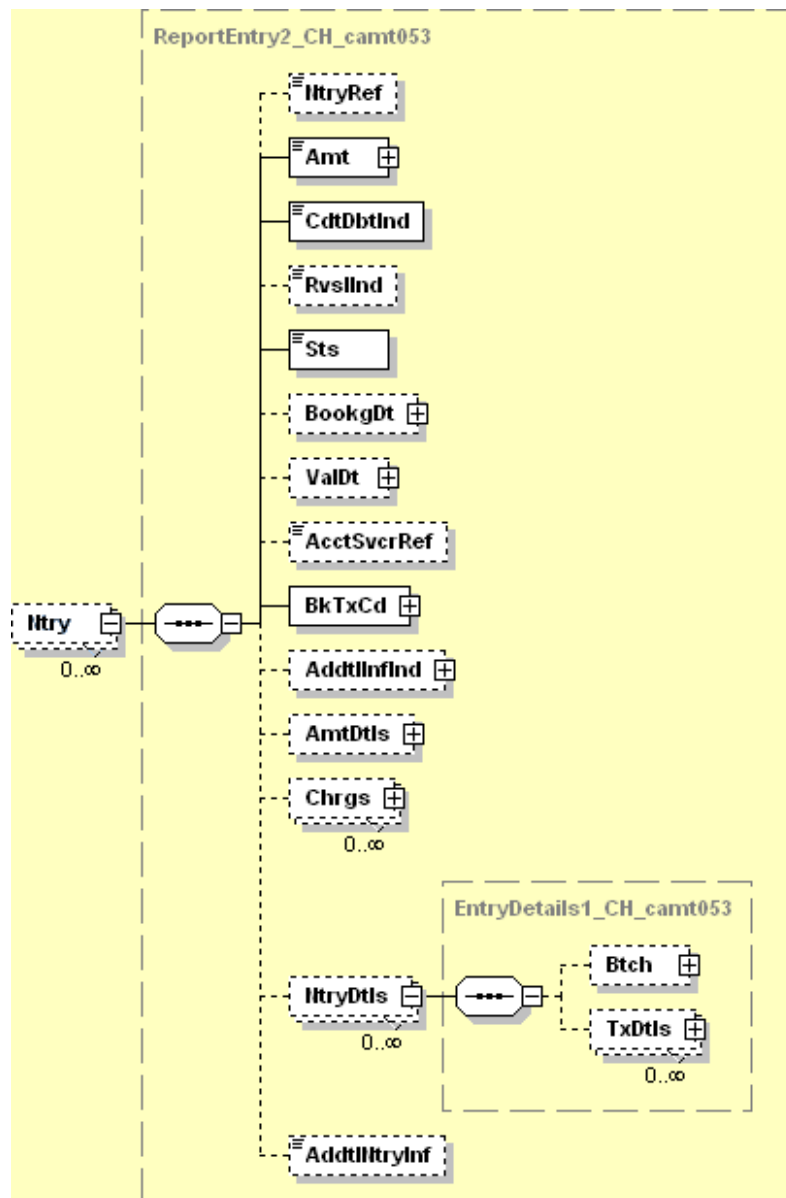


Illustration 7: Entry (Ntry)

Par rapport à «camt.053», il existe des différences entre «camt.052» et «camt.054»:

Elément	camt.052	camt.054
Entry Status <Sts>	Déclinaison «PDNG» autorisée	Déclinaison «PDNG» pas autorisée

Le tableau suivant spécifie toutes les parties de l'élément «Entry» qui sont pertinentes pour la norme de paiement ISO 20022 suisse.

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.76	Entry	Ntry	0..n	O	Informations détaillées relatives à une écriture individuelle Est toujours livré si au minimum 1 mouvement de compte a eu lieu. Si aucun mouvement de compte n'est constaté et si seuls des soldes de compte sont annoncés, cet élément n'est pas livré. camt.052/053: Cet élément est optionnel. camt.054: Cet élément est toujours livré.	053/940: Pas d'affectation 052/94n: Pas d'affectation 054/9n0: Pas d'affectation
2.77	Entry +Entry Reference	NtryRef	0..1	O	Numéro de participant BVR au format 010001628 ou IBAN BVR au format CH9912345012345678901	
2.78	Entry +Amount	Amt	1..1	M	Montant et devise de l'écriture La devise du champ «Amount» au niveau «Entry» est identique à la devise du compte. Remarque: La devise est toujours indiquée en tant qu'attribut pour l'élément «Amount».	053/940: Champ secondaire 5 (Amount) du champ :61; devise du champ :60a: Currency 052/94n: Champ secondaire 5 (Amount) du champ :61; devise du champ :60a: Currency 054/9n0: Champ secondaire 2+3 (Currency, Amount) du champ :32A:
		@ Ccy		M	Code de devise	
2.79	Entry +Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	1..1	M	Indicateur pour écriture au crédit ou au débit	053/940: Champ secondaire 3 (Debit/Credit Mark) du champ :61; 052/94n: Champ secondaire 3 (Debit/Credit Mark) du champ :61; 054/9n0: «DBIT» pour TM900, «CRDT» pour TM910
2.80	Entry +Reversal Indicator	RvslInd	0..1	O	L'indicateur précise si l'écriture est une écriture de contre-passation. Il ne doit exister que pour un chiffre d'affaires (Entry), résultant d'une contre-passation. Lorsque le «Credit Debit Indicator» est «CRDT» et le «Reversal Indicator» est «TRUE», l'écriture originale est une écriture au débit. Lorsque le «Credit Debit Indicator» est «DBIT» et le «Reversal Indicator» est «TRUE», l'écriture originale est une écriture au crédit.	
2.81	Entry +Status	Sts	1..1	M	Statut de l'écriture Les établissements financiers suisse proposent tous les codes: • BOOK (Booked) • PDNG (Pending) • INFO (Information): N'est pas utilisé en Suisse. camt.053: Seul «BOOK» est livré. camt.052/054: «BOOK» et «PDNG» peuvent être livrés.	
2.82	Entry +Booking Date	BookgDt	0..1	O	Correspond à la date d'écriture. camt.053: Cet élément est toujours livré. camt.052: Cet élément peut être livré. camt.054: Cet élément peut être livré.	

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.82	Entry +Booking Date ++Date	Dt {Or	1..1	D	Si utilisé, «Date Time» ne doit pas être présent.	053/940: Champ secondaire 2 (Entry Date) du champ :61: 052/94n: Champ secondaire 2 (Entry Date) du champ :61: 054/9n0: Pas d'affectation
2.82	Entry +Booking Date ++Date Time	DtTm Or}	1..1	D	Si utilisé, «Date» ne doit pas être présent.	
2.83	Entry +Value Date	ValDt	0..1	O	Correspond à la date de valeur.	
2.83	Entry +Value Date ++Date	Dt {Or	1..1	D	Si utilisé, «Date Time» ne doit pas être présent.	053/940: Champ secondaire 1 (Value Date) du champ :61: 052/94n: Champ secondaire 1 (Value Date) du champ :61: 054/9n0: Champ secondaire 1 (Date) du champ :32A:
2.83	Entry +Value Date ++Date Time	DtTm Or}	1..1	D	Si utilisé, «Date» ne doit pas être présent.	
2.84	Entry +Account Servicer Reference	AcctSvcrRef	0..1	O	Référence unique de l'écriture, attribuée par l'établissement financier.	053/940: Champ secondaire 8 (Account Servicing Institution Reference) du champ :61: 052/94n: Champ secondaire 8 (Account Servicing Institution Reference) du champ :61: 054/9n0: Champ :20:
2.91	Entry +Bank Transaction Code	BkTxCd	1..1	M	Bank Transaction Code Cet élément renseigne sur le type d'écriture.	
2.92	Entry +Bank Transaction Code ++Domain	Domn	0..1	M	Domaine du «Bank Transaction Code» Cet élément est toujours livré en Suisse.	
2.93	Entry +Bank Transaction Code ++Domain +++Code	Cd	1..1	M	Code de domaine du «Bank Transaction Code» Cet élément est toujours livré en Suisse.	
2.94	Entry +Bank Transaction Code ++Domain +++Family	Fmly	1..1	M	Famille du «Bank Transaction Code» Cet élément est toujours livré en Suisse.	
2.95	Entry +Bank Transaction Code ++Domain +++Family ++++Code	Cd	1..1	M	Code de famille du «Bank Transaction Code» Cet élément est toujours livré en Suisse.	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.96	Entry +Bank Transaction Code ++Domain +++Family ++++Sub Family Code	SubFmlyCd	1..1	M	Code de sous-famille du «Bank Transaction Code» Cet élément est toujours livré en Suisse.	
2.97	Entry +Bank Transaction Code ++Proprietary	Prtry	0..1	O		
2.98	Entry +Bank Transaction Code ++Proprietary +++Code	Cd	1..1	M		
2.99	Entry +Bank Transaction Code ++Proprietary +++Issuer	Issr	0..1	O		
2.101	Entry +Additional Information Indicator	AddtlInfInd	0..1	O	Dans cet élément, il est possible d'indiquer une référence à l'avis séparé dans un message «camt.054». camt.053: Cet élément peut être livré. camt.052: Cet élément peut être livré. camt.054: Cet élément n'est pas utilisé.	
2.102	Entry +Additional Information Indicator ++Message Name Identification	MsgNmId	0..1	O	Nom (type) du message, qui contient les détails de cette transaction	
2.103	Entry +Additional Information Indicator ++Message Identification	MsgId	0..1	O	ID du message, qui contient les détails de cette transaction	
2.104	Entry +Amount Details	AmtDtls	0..1	O		
2.104	Entry +Amount Details ++Transaction Amount	TxAmt	0..1	O		
2.104	Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Amount	Amt	1..1	M		
2.104	Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange	CcyXchg	0..1	O		

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.104	Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Source Currency	SrcCcy	1..1	M		
2.104	Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Target Currency	TrgtCcy	0..1	O		
2.104	Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Exchange Rate	XchgRate	1..1	M	Taux de change Taux de change avec unité monétaire = 1 (p. ex. £, \$, EUR). Est aussi valable pour les devises qui sont normalement représentées en unités de devise = 100 (p. ex. YEN, DKK, SEK).	
2.105	Entry +Charges	Chrgs	0..n	O	Single Advice: N/A Batchbooking: Total des taxes de la transaction individuelle	
2.106	Entry +Charges ++Total Charges And Tax Amount	TtlChrgsAndTaxAmt	0..1	O		
2.107	Entry +Charges ++Amount	Amt	1..1	M		
2.109	Entry +Charges ++Type	Tp	0..1	O		
2.110	Entry +Charges ++Type +++Code	Cd {Or	1..1	M		
2.111	Entry +Charges ++Type +++Proprietary	Prtry Or}	1..1	M		
2.111	Entry +Charges ++Type +++Proprietary ++++Identification	Id	1..1	M		

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.111	Entry +Charges ++Type +++Proprietary ++++Issuer	Issr	0..1	O		
2.112	Entry +Charges ++Rate	Rate	0..1	O		
2.135	Entry +Entry Details	NtryDtIs	0..n	O	Contient les détails de l'écriture.	
2.136	Entry +Entry Details ++Batch	Btch	0..1	O		
2.136	Entry +Entry Details ++Transaction Details	TxDtIs	0..n	M		
2.314	Entry +Additional Entry Information	AddtlNtryInf	0..1	O	Cet élément peut être utilisé en option par les établissements financiers suisses pour des indications supplémentaires au niveau «Entry» (p. ex. pour les informations d'écriture ou pour l'affichage de taxes qui ne sont pas retirées directement à l'écriture).	053/940: Champ :86: Information to Account Owner. 052/94n: Champ :86: Information to Account Owner. 054/9n0: Pas d'affectation.

Tableau 6: Report Entry (Ntry, C-Level)

3.2.4 Entry Details (NtryDtls, D-Level)

Le niveau «Entry Details» est composé des blocs «Batch» et «Transaction Details».

Remarque: La recommandation suisse prévoit pour l'élément optionnel «Entry Details» que pour chaque entrée sur le C-Level (Entry) au moins un élément sur le D-Level (Entry Details) soit livré dans le message «camt».

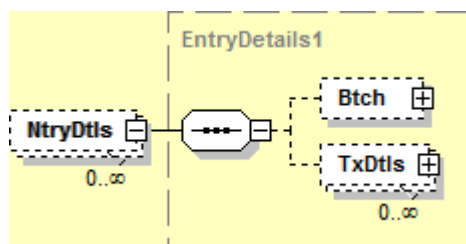


Illustration 8: Entry Details (NtryDtls)

3.2.5 Batch (Btch, D-Level)

Le niveau «Batch» contient des informations au sujet du message d'ordre initial et du nombre de transactions pour cette écriture.

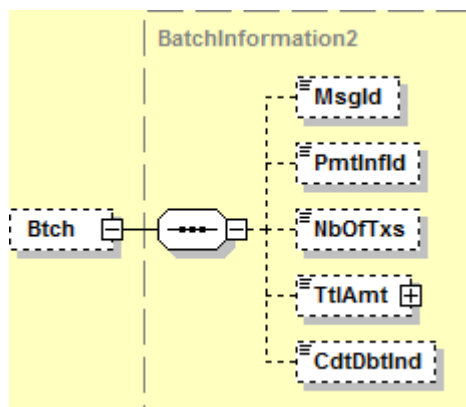


Illustration 9: Batch (Btch)

Le tableau suivant spécifie tous les éléments importants du «Batch» pour la norme de paiement ISO 20022 suisse.

ISO-20022-Standard				Schweizer ISO-20022-Zahlungsstandard		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Generelle Definition	SWIFT MT
2.136	Batch	Btch	0..1	O		
2.137	Batch +Message Identification	MsgId	0..1	O		
2.138	Batch +Payment Information Identification	PmtInfId	0..1	O	Identification provenant du message d'ordre initial (B-Level de «pain.001» ou «pain.008»)	
2.139	Batch +Number Of Transactions	NbOfTxs	0..1	O	Nombre de transactions (Transaction Details) référencées pour l'écriture pertinente (C-Level).	
2.140	Batch +Total Amount	TtlAmt	0..1	O		

Tabelle 7: Batch (Btch)

3.2.6 Transaction Details (TxDtIs, D-Level)

Le niveau «Transaction Details» contient des détails relatifs à l'écriture, p. ex. l'identification de bout en bout et d'autres informations relatives à la transaction qui sont récapitulées dans l'écriture comptable de niveau supérieur.

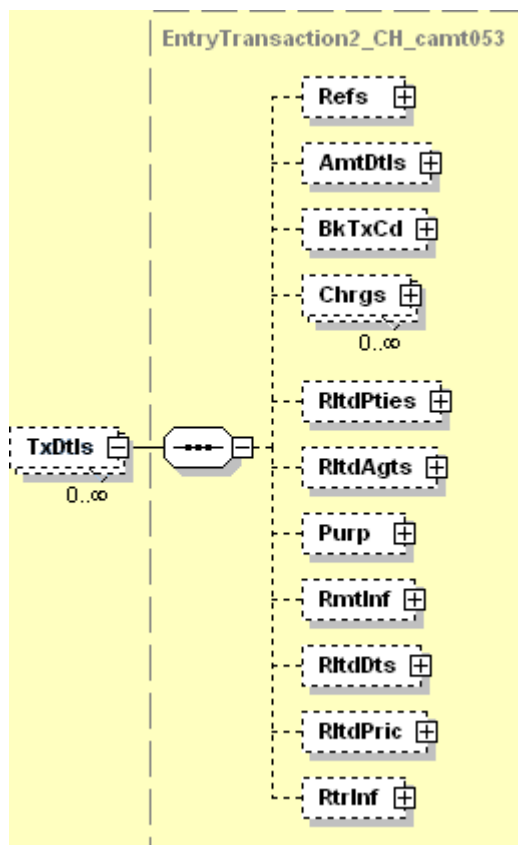


Illustration 10: Transaction Details (TxDtIs)

Le tableau suivant spécifie tous les éléments importants du «Transaction Details» pour la norme de paiement ISO 20022 suisse.

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.142	Transaction Details	TxDtls	0..n	M	Contient des détails de transactions relatives à l'écriture, p. ex. l'identification de bout en bout et d'autres informations de remise. Pour la description, voir le chapitre «Transaction Details (TxDtls, D-Level)».	
2.143	Transaction Details +References	Refs	0..1	O	Références relatives à la transaction initiale pour laquelle ces détails sont livrés.	
2.144	Transaction Details +References ++Message Identification Reference	MsgId	0..1	O	«Message Identification» (A-Level) du message initial d'ordre (p. ex. de «pain.001» ou de TM103, champ :20:)	
2.145	Transaction Details +References ++Account Servicer Reference	AcctSvcrRef	0..1	O	Si des références sont disponibles dans le même élément sur d'autres niveaux que le C-Level, elles peuvent être indiquées ici (p. ex. C-Level = référence collective et D-Level = ventilation pour chaque transaction du lot). Dans le cas de transactions individuelles (un C-Level et un D-Level), la référence est identique.	
2.146	Transaction Details +References ++Payment Information Identification	PmtInfId	0..1	O	Identification provenant de l'ordre initial (B-Level de «pain.001» ou «pain.008»)	
2.147	Transaction Details +References ++Instruction Identification	InstrId	0..1	O	L'ID du C-Level de l'ordre initial («pain.001» ou «pain.008»), est retournée au donneur d'ordre correspondant (Initiating Party).	
2.148	Transaction Details +References ++End To End Identification	EndToEndId	0..1	O	La référence client du débiteur provenant de l'ordre initial est indiquée de bout en bout (C-Level, p. ex. de pain.001). Pour «pain.008», il peut s'agir de la référence du créancier.	Selon les règles de Mapping de SWIFT, ceci correspond au champ :61:, champ secondaire 7 (Reference Account Owner) dans SWIFT TM940.
2.150	Transaction Details +References ++Mandate Identification	MndtId	0..1	O	Identification de mandat provenant de l'ordre initial de prélèvement (C-Level, à partir de «pain.008»).	
2.150	Transaction Details +References ++Cheque Number	ChqNb	0..1	O		
2.156	Transaction Details +Amount Details	AmtDtls	0..1	O	Informations détaillées relatives au montant de la transaction Les éléments suivants peuvent être proposés selon l'établissement financier.	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount	InstdAmt	0..1	O	Montant échangé entre créancier et débiteur (montant et devise de l'ordre selon «Instructed Amount» de «pain.001»).	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount +++Amount	Amt	1..1	M	Montant et devise	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount +++Currency Exchange	CcyXchg	0..1	O	Informations relatives au taux de change Les sous-éléments de cet élément sont aussi possibles pour les éléments suivants: • «Transaction amount» et • «Counter value amount» Les éléments suivants ne sont pas supportés dans la norme suisse: • «Announced posting amount» et • «Proprietary amount»	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount +++Currency Exchange ++++Source Currency	SrcCcy	1..1	M	Devise initiale	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount +++Currency Exchange ++++Target Currency	TrgtCcy	0..1	O	Devise cible	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount +++Currency Exchange ++++Unit Currency	UnitCcy	0..1	O	Devise de change	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount +++Currency Exchange ++++Exchange Rate	XchgRate	1..1	M	Taux de change Taux de change avec unité monétaire = 1 (p. ex. £, \$, EUR). Est aussi valable pour les devises qui sont normalement représentées en unités de devise = 100 (p. ex. YEN, DKK, SEK). Taux de change	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Instructed Amount +++Currency Exchange ++++Quotation Date	QtnDt	0..1	O	Date de change	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount	TxAmt	0..1	O	Information relative au montant de la transaction: montant échangé entre les établissements financiers participants (montant crédité). Sous-éléments, voir l'élément «Instructed Amount» <InstdAmt>.	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Amount	Amt	1..1	M	Montant de transaction: Montant échangé entre les établissements financiers participants.	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange	CcyXchg	0..1	O		
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Source Currency	SrcCcy	1..1	O		
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Target Currency	TrgtCcy	0..1	O		
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Exchange Rate	XchgRate	1..1	O	Taux de change Taux de change avec unité monétaire = 1 (p. ex. £, \$, EUR). Est aussi valable pour les devises qui sont normalement représentées en unités de devise = 100 (p. ex. YEN, DKK, SEK).	
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Counter Value Amount	CntrValAmt	0..1	O	Contre-valeur dans la devise du compte Sous-éléments, voir l'élément «Instructed Amount» <InstdAmt>.	
2.163	Transaction Details +Bank Transaction Code	BkTxCd	0..1	O	Informations relatives au type d'opération. Liste de codes externes, identique à l'élément sur le C-Level. Le code sur le D-Level peut être différent de celui sur le C-Level p. ex. dans le cas d'une ventilation d'un lot (voir également la liste des codes suisses dans l'Annexe.	
2.172	Transaction Details +Charges	Chrgs	0..n	O	Dans cet élément peuvent être indiquées des taxes.	
2.174	Transaction Details +Charges ++Amount	Amt	1..1	M		
2.180	Transaction Details +Charges ++Bearer	Br	0..1	O	Le sous-élément «Charge Bearer» peut être utilisé en plus pour préciser qui supporte les charges. Il s'agit d'une liste fixe de codes: • DEBT • CRED • SHAR • SLEV Voir Business Rules [6], chapitre 2.1.	

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.199	Transaction Details +Related Parties	RltdPties	0..1	O	Les parties concernées, si connues, peuvent être indiquées dans le relevé de compte. Sous-éléments conformément à la norme ISO. Ci-dessous sont mentionnés les éléments qui sont interprétés et livrés de façon uniforme par les établissements financiers suisses. Dans le cas de transactions R, les parties participantes (Creditor/ Debtor, Ultimate Creditor/Ultimate Debtor) conservent le rôle provenant de la transaction originale.	
2.200	Transaction Details +Related Parties ++Initiating Party	InitgPty	0..1	O	Initiating Party	
2.200	Transaction Details +Related Parties ++Initiating Party +++Postal Address	PstlAdr	0..1	O	Adresse du «Initiating Party» Sous-éléments, voir l'élément 2.10, «Statement/Account/ Owner/Postal Address»	
2.201	Transaction Details +Related Parties ++Debtor	Dbtr	0..1	O	Débiteur	
2.201	Transaction Details +Related Parties ++Debtor +++Name	Nm	0..1	O	Nom du débiteur (pour les virements)	
2.201	Transaction Details +Related Parties ++Debtor +++Postal Address	PstlAdr	0..1	O	Adresse du débiteur Sous-éléments, voir l'élément 2.10, «Statement/Account/ Owner/Postal Address»	
2.201	Transaction Details +Related Parties ++Debtor +++Identification	Id	0..1	O	ID du débiteur (pour les virements)	
2.202	Transaction Details +Related Parties ++Debtor Account	DbtrAcct	0..1	O	Compte du débiteur	
2.203	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor	UltmtDbtr	0..1	O	Débiteur final	
2.203	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor +++Name	Nm	0..1	O	Nom du débiteur final (pour les virements)	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.203	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor +++Postal Address	PstlAdr	0..1	O	Adresse du débiteur final Sous-éléments, voir l'élément 2.10, «Statement/Account/ Owner/Postal Address»	
2.203	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor +++Identification	Id	0..1	O	ID du débiteur final (pour les virements)	
2.204	Transaction Details +Related Parties ++Creditor	Cdtr	0..1	O	Créancier	
2.204	Transaction Details +Related Parties ++Creditor +++Name	Nm	0..1	O	Nom du créancier (pour les virements)	
2.204	Transaction Details +Related Parties ++Creditor +++Postal Address	PstlAdr	0..1	O	Adresse du créancier Sous-éléments, voir l'élément 2.10, «Statement/Account/ Owner/Postal Address»	
2.204	Transaction Details +Related Parties ++Creditor +++Identification	Id	0..1	O	ID du créancier (pour les virements)	
2.205	Transaction Details +Related Parties ++Creditor Account	CdtrAcct	0..1	O	Compte du créancier	
2.206	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Creditor	UltmtCdtr	0..1	O	Créancier final	
2.206	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Creditor +++Name	Nm	0..1	O	Nom du créancier final (pour les virements)	
2.206	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Creditor +++Postal Address	PstlAdr	0..1	O	Adresse du créancier final Sous-éléments, voir l'élément 2.10, «Statement/Account/ Owner/Postal Address»	
2.206	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Creditor +++Identification	Id	0..1	O	ID du créancier final (pour les virements)	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.208	Transaction Details +Related Parties ++Proprietary	Prtry	0..n	O		
2.209	Transaction Details +Related Parties ++Proprietary +++Type	Tp	1..1	O		
2.210	Transaction Details +Related Parties ++Proprietary +++Party	Pty	1..1	O		
2.211	Transaction Details +Related Agents	RltdAgts	0..1	O	Etablissements financiers participants, si connus Sous-éléments conformément à la norme ISO Dans le cas de transactions R, les parties participantes (Creditor Agent/Debtor Agent, Intermediary Agent 1) conservent le rôle provenant de la transaction originale.	
2.212	Transaction Details +Related Agents ++Debtor Agent	DbtrAgt	0..1	O	Etablissement financier du débiteur Sous-éléments conformément à la norme ISO	
2.213	Transaction Details +Related Agents ++Creditor Agent	CdtrAgt	0..1	O	Etablissement financier du créancier Sous-éléments conformément à la norme ISO	
2.214	Transaction Details +Related Agents ++Intermediary Agent 1	IntrmyAgt1	0..1	O	Etablissement financier intermédiaire 1 Sous-éléments conformément à la norme ISO	
2.224	Transaction Details +Purpose	Purp	0..1	O	Motif de la transaction, à partir de l'ordre. «Purpose» (p. ex. SALA) peut, en fonction de la continuité des systèmes, être affiché pour le donneur d'ordre et pour le créancier. Les codes sont gérés dans une liste externe (type «External Purpose Code», voir www.iso20022.org).	
2.225	Transaction Details +Purpose ++Code	Cd {Or	1..1	O	Code à partir de la liste de valeurs pour «Purpose»	
2.226	Transaction Details +Purpose ++Proprietary	Prtry Or}	1..1	N		

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.234	Transaction Details +Remittance Information	RmtInf	0..1	O	Le champ est composé de plusieurs sous-éléments. En Suisse, le champ <CdtrRefInf> peut recevoir des informations précisant l'endroit où se trouve la «Creditor Reference» structurée dans l'ordre (p. ex. référence BVR, référence IPI ou la nouvelle «Creditor Reference» internationale selon ISO 11649).	
2.235	Transaction Details +Remittance Information ++Unstructured	Ustrd	0..n	O	Cet élément peut contenir des messages structurés. P. ex. pour des messages à partir d'un ordre «pain.001» ou des informations d'écriture. L'élément peut être présent plusieurs fois.	
2.236	Transaction Details +Remittance Information ++Structured	Strd	0..n	O	Le champ est composé de plusieurs sous-éléments. En Suisse, le champ <CdtrRefInf> peut recevoir des informations précisant l'endroit où se trouve la «Creditor Reference» structurée dans l'ordre (p. ex. référence BVR, référence IPI ou la nouvelle «Creditor Reference» internationale selon ISO 11649).	
2.266	Transaction Details +Related Dates	RltdDts	0..1	O	Cet élément peut être utilisé en option par les établissements financiers suisses pour l'entrée de données.	
2.267	Transaction Details +Related Dates ++Acceptance DateTime	AccptncDtTm	0..1	O		
2.270	Transaction Details +Related Dates ++Interbank Settlement Date	IntrBkSttlmDt	0..1	O	Date de compensation interbancaire	
2.277	Transaction Details +Related Price	RltdPric	0..1	O	Cet élément peut être utilisé en option par les établissements financiers suisses pour l'indication de prix qui ne sont pas déduits directement du montant de l'écriture (p. ex. total de toutes les taxes «e-banking» ou taxes «express» à la fin du mois).	
2.293	Transaction Details +Return Information	RtrInf	0..1	O		
2.294	Transaction Details +Return Information ++Original Bank Transaction Code	OrgnlBkTxCd	0..1	O		
2.303	Transaction Details +Return Information ++Originator	Orgtr	0..1	O		
2.304	Transaction Details +Return Information ++Reason	Rsn	0..1	O		
2.305	Transaction Details +Return Information ++Reason +++Code	Cd {Or	1..1	O		

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse		
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	St.	Définition générale	TM SWIFT
2.306	Transaction Details +Return Information ++Reason +++Proprietary	Prtry Or}	1..1	N		
2.307	Transaction Details +Return Information ++Additional Information	AddtlInf	0..n	O		

Tableau 8: Transaction Details (TxDtls, D-Level)

Utilisation de la version ISO 2013 «camt.053.001.04»

A la place de la version ISO 2009, un établissement financier peut aussi utiliser les messages camt dans la version ISO 2013 «camt.053.001.04» qui sous «Entry» et «Entry Details/Transaction Details» prend en charge des éléments supplémentaires (par exemple «Charges/ Record», les éléments «Amount» et «Credit Debit Indicator», également pour les frais qui n'ont pas été déduits du montant de la transaction).

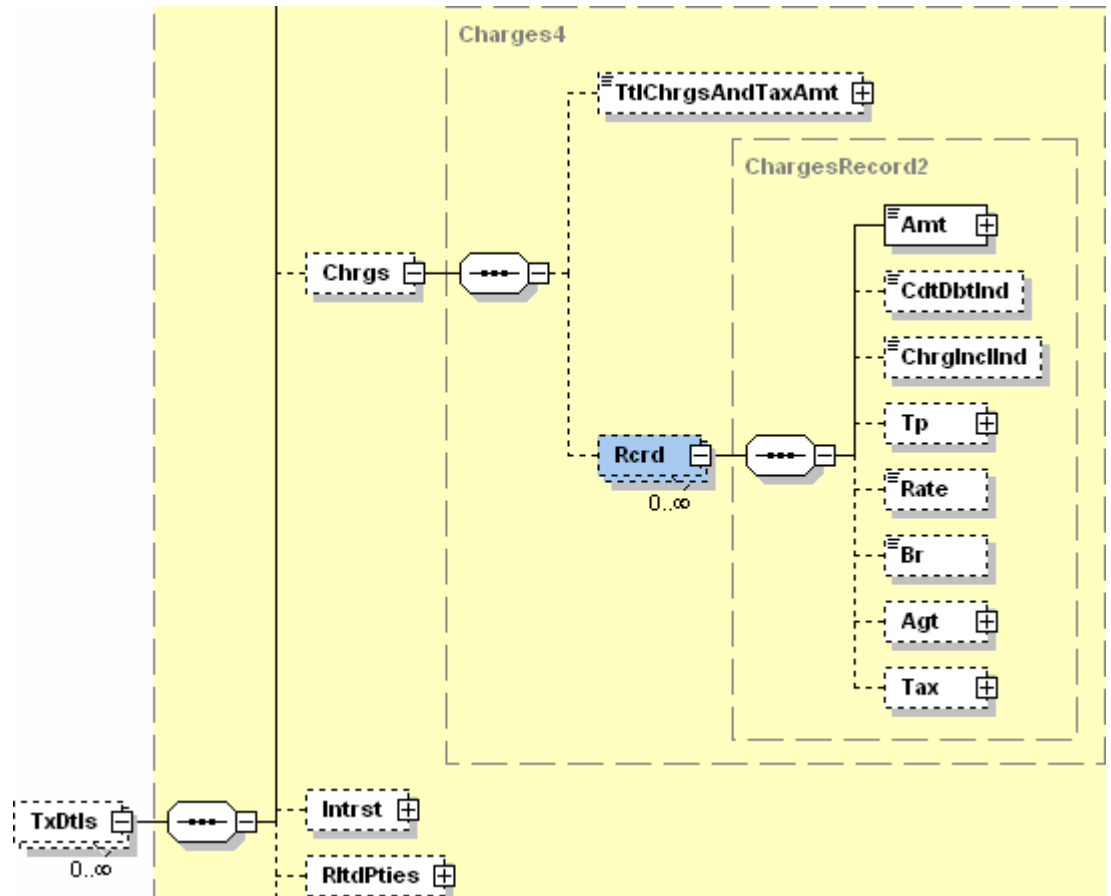


Illustration 11: Utilisation de la version ISO 2013 «camt.053.001.04»

Le domaine «Charges/Record» est utilisé en premier pour les crédits BVR si Batch-booking=TRUE pour:

- Type BVR 3: Prix pour les paiements/traitement ultérieur BVR+
- Type BVR 4: Taxes

4 Bank-to-Customer Report (camt.052)

Contrairement au «Bank-to-Customer Statement» (camt.053), le message «Bank-to-Customer Report» (camt.052) contient des mouvements de compte pendant la journée et correspond aux messages SWIFT FIN TM941 et TM942. En règle générale, le client reçoit de tels relevés de manière programmée dans le temps (p. ex. toutes les heures).

Le nom et le type de données de l'élément contenu est maintenant «Report» au lieu de «Statement» (voir le chapitre 3.2.2 «Statement (Stmt, B-Level)»). «Report» est utilisé comme élément constitutif de tous les champs secondaires de «Statement» (p. ex. également comme partie d'une notion comme «Additional **Report** Information» au lieu de «Additional **Statement** Information»). La structure du contenu de ce type de données est identique sauf pour les descriptions qui vont suivre.

4.1 Balance <Bal>, B-Level

En Suisse, tous les mouvements intrajournaliers présentant un statut «BOOK» ou «PDNG» sont pris en compte pour le calcul du solde pendant la journée (Intraday).

4.2 Entry Status <Sts>, C-Level

En plus de la déclinaison «BOOK» dans «camt.053», la forme «PDNG» peut être livrée dans «camt.052».

5 Bank-to-Customer Debit/Credit Notification (camt.054)

Comme expliqué dans le chapitre 2.4 «Ventilation possible d'écriture collective», le message «camt.054» sert d'une part à l'avis détaillé d'écritures collectives et d'autre part à l'avis de crédits et de débits. La ventilation externe d'écritures collectives à l'aide de «camt.054» a lieu indépendamment et en plus de l'utilisation possible du «camt.054» pour les avis de débit et de crédit.

Le nom et le type de données de l'élément contenu est maintenant «Notification» au lieu de «Statement» (voir le chapitre 3.2.2 «Statement (Stmt, B-Level)»). «Notification» est utilisé comme élément constitutif de tous les champs secondaires de «Statement» (p. ex. également comme partie d'une notion comme «Additional **Notification** Information» au lieu de «Additonal **Statement** Information»). La structure du contenu de ce type de données est identique sauf pour les descriptions qui vont suivre.

5.1 Balance <Bal>, B-Level

Ce message ne contient pas l'élément «Balance».

5.2 Reporting Source <RptgSrc> <Prtry>, B-Level

Dans «camt.054», l'élément «Reporting Source» peut être livré sous forme d'AOS, afin de différencier les différentes applications du message «camt.054».

☒ AOS	Additional Optional Service	Explication
	Element Reporting Source	Si celui-ci est livré, les valeurs possibles suivantes peuvent être utilisées: • C53F Collective Booking Statement – FI collects Prtry • C53C Collective Booking Statement – Customer collects Prtry • C52F Collective Booking Account Report – FI collects Prtry • C52C Collective Booking Account Report – Customer collects Prtry • DBTN Debit Notification (ISO Code) • CDTN Credit Notification (ISO Code)

5.3 Entry Status <Sts>, C-Level

En plus de la déclinaison «BOOK» dans «camt.053», la forme «PDNG» peut être livrée dans «camt.054».

6 Spécifications spéciales

6.1 Jeu de caractères

Dans les messages ISO 20022 XML, seuls les caractères du jeu de caractères Unicode UTF-8 (8-Bit Unicode Transformation Format) peuvent être utilisés.

Les messages «camt» sont codés au format UTF-8.

Du fait de la transmission des messages initiaux via plusieurs établissements financiers et plates-formes, il est possible que seul un jeu réduit de caractères soit livré. Pour certains éléments (lignes d'adresse, informations structurées de transmission ou similaires), il est de plus possible que des caractères comme les trémas ou caractères spéciaux aient été remplacés ou supprimés.

Conventions de représentation pour les champs de montant

Dans le contexte XML, différentes formes de représentation sont autorisées dans les champs de montant. Pour garantir un traitement sans problème du paiement, la représentation suivante est fournie:

- Pas de caractères de remplissage préliminaires ou terminaux (espace, espace blanc, zéros, caractères plus).
- Le délimiteur de décimales (point) est toujours utilisé.
- Décimales également pour les montants à chiffres ronds (le nombre de décimales dépend de la devise).

Certains établissements financiers peuvent appliquer individuellement des restrictions supplémentaires.

6.2 Références

Le chapitre suivant donne une vue d'ensemble des références utilisées dans les différents messages.

En fonction de l'opération bancaire («pain.001», «pain.008» ou autres), sur laquelle est basée une écriture mentionnée sur le relevé de compte, différentes références sont indiquées dans les messages «camt».

6.2.1 Références dans la chaîne de traitement

Les références, identifications et «Bank Transaction Codes» suivants sont utilisés dans les versions suisses des messages ISO.

Identifiant (Point-Point)	Signification
1: <MsgId>	«Message ID» du A-Level (Group Header) du message initial (pain.001 ou pain.008).
2: <PmtInfId>	«Payment Information ID» du B-Level du message initial (pain.001 ou pain.008).
3: <InstrId>	«Instruction ID» du C-Level du message initial (pain.001 ou pain.008).
10: <TxId>	«Transaction ID» du message interbancaire correspondant (pacs.008 ou pacs.003).
Références (Bout-Bout)	Signification
4: <EndToEndId>	Identification de bout en bout générée par le donneur d'ordre
5: <CrdtRefInf>	Référence de donneur d'ordre à partir de l'élément «Remittance Information». Dans le cas de paiements BVR, cet élément contient le numéro de référence BVR.
Identifications	Signification
6: <MndtId>	ID de mandat L'élément n'est utilisé que pour les prélèvements (pain.008)
7: <CrdtId>	Creditor Scheme Identification L'élément n'est utilisé que pour les prélèvements (pain.008)
Bank Transaction Codes	Signification
8: <BkTxCd>	Bank Transaction Code Le «Bank Transaction Code» est différent au sein d'une opération bancaire en fonction du rôle du destinataire d'un message «camt». «Bank Transaction Code» pour le créancier.
9: <BkTxCd>	«Bank Transaction Code» pour le débiteur.

Tableau 9: Références dans les messages «camt»

6.2.2 Références pour les ordres de paiement (pain.001)

L'illustration suivante montre l'utilisation des différentes références pour un paiement (pain.001).

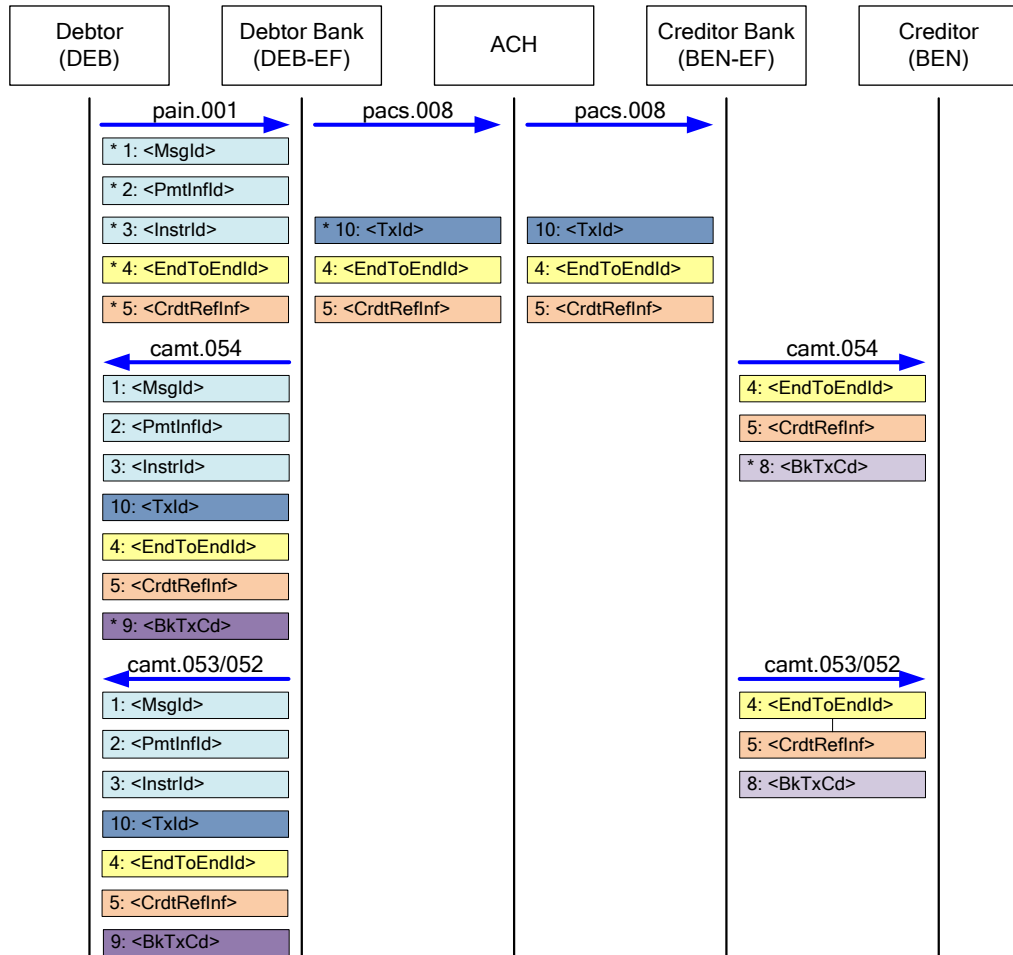


Illustration 12: Références «camt» d'un paiement

* position à laquelle l'élément correspondant est créé.

6.2.3 Références pour les prélèvements (pain.008)

6.2.4 Numéros de référence BVR dans les messages «camt»

Le numéro de référence BVR est livré initialement par un message du type «Credit Transfer» ou «Direct Debit» dans l'élément C-Level «Creditor Reference Information» à l'établissement financier.

Dans les messages «camt» suivants des établissements financiers, le numéro de référence BVR dans l'élément D-Level «Creditor Reference Information» est transmis au débiteur et aussi au créancier.

Référence BVR dans le Credit Transfer – pain.001

Pour le «Credit Transfer», le débiteur reçoit les indications du créancier, en particulier le numéro de référence BVR, sous la forme d'une facture ou d'un bulletin de versement. Le débiteur entre ce numéro de référence dans l'élément «Creditor Reference Information» d'un message «pain.001» qui est envoyé à l'établissement financier du créancier à l'aide de messages «pacs» entre les établissements financiers participants. Le numéro de référence BVR est présenté au créancier au moyen de messages «camt».

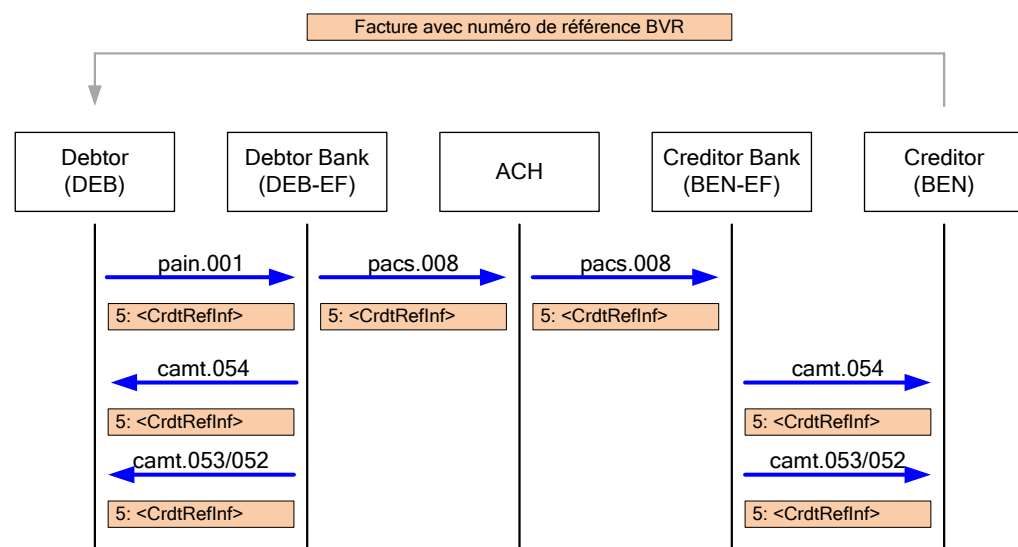


Illustration 14: Référence BVR dans le Credit Transfer (pain.001)

Référence BVR dans le prélèvement (Direct Debit) – pain.008

Dans le cas du «Direct Debit», le débiteur reçoit des informations au sujet d'un débit imminent sous forme d'avis préalable. La forme et le contenu de cet avis sont par principe libres et celui-ci ne doit pas contenir obligatoirement le numéro de référence BVR. Le créancier envoie le numéro de référence BVR dans un message «Direct Debit» (pain.008) à l'établissement financier du débiteur qui transmet les informations correspondantes au moyen de messages «camt» au débiteur.

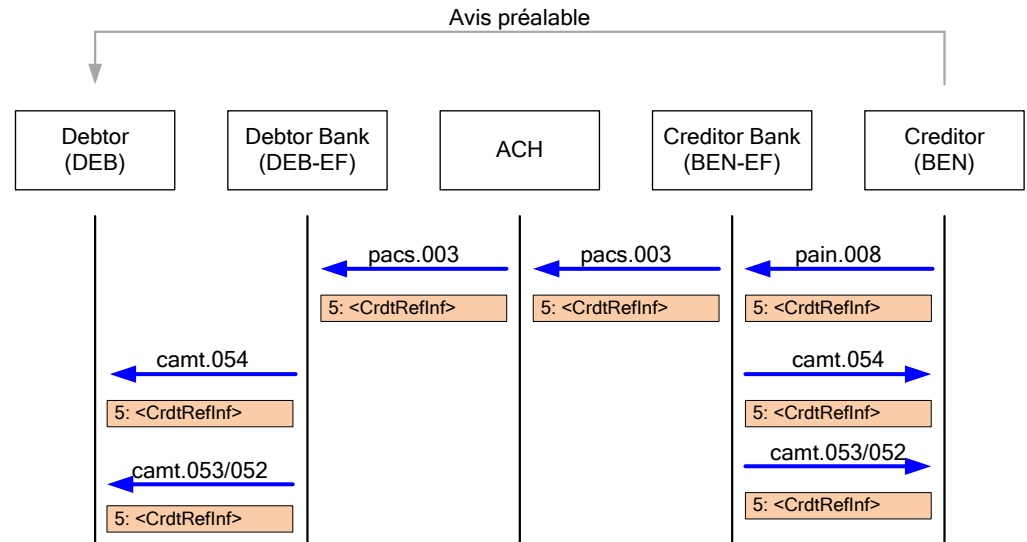


Illustration 15: Référence BVR dans le prélèvement (Direct Debit) (pain.008)

6.3 Eléments des parties participantes pour les transactions R

Si une transaction R (Return/Refund ou Reject) est exécutée dans le cadre du traitement interbancaire, ceci s'effectue à l'aide des messages «pacs.004» et «pacs.002». Dans ces messages interbancaires, à partir desquels des informations de compte «camt» sont générées, les parties participantes du paiement sont conservées étant donné que p. ex. les éléments «Debtor» et «Creditor» du paiement sont une partie du bloc «Original Transaction Information» (donc les données de la transaction originale). Ainsi dans le message «pacs.004» ou «pacs.002», le montant est crédité au débiteur (à l'intérieur de l'élément «Original Transaction Information») et le créancier est débité. Cette logique est conservée dans les messages «camt».

Élément dans les messages interbancaires pacs.002/ pacs.004 pour transactions R	Reproduction dans les messages Cash Management camt.052, camt.053 et camt.054
<OrgTxRef><UltmtDbtr>	<NtryDtls><TxDtls><RltdPties><UltmtDbtr>
<OrgTxRef><Dbtr>	<NtryDtls><TxDtls><RltdPties><Dbtr>
<OrgTxRef><DbtrAcct>	<NtryDtls><TxDtls><RltdPties><DbtrAcct>
<OrgTxRef><DbtrAgt>	<NtryDtls><TxDtls><RltdAgts><DbtrAgt>
<OrgTxRef><CdtrAgt>	<NtryDtls><TxDtls><RltdAgts><CdtrAgt>
<OrgTxRef><Cdtr>	<NtryDtls><TxDtls><RltdPties><Cdtr>
<OrgTxRef><CdtrAcct>	<NtryDtls><TxDtls><RltdPties><CdtrAcct>
<OrgTxRef><UltmtCdtr>	<NtryDtls><TxDtls><RltdPties><UltmtCdtr>

Tableau 10: Eléments des parties participantes pour les transactions R

6.4 Exemple de maniement de «Multipage-Statements»

Si un relevé de compte est réparti sur plusieurs messages, cette situation est visible au niveau des éléments «Message Pagination/Page Number» et «Message Pagination/Last Page Indicator». L'exemple suivant montre l'affectation des éléments importants y compris des montants et du «Balance Type Code» lors de la répartition d'un relevé de compte sur deux messages. Les soldes intermédiaires correspondants sont alors identifiés avec le code «INTM» (Intermediate) et contiennent le total intermédiaire.

Message 1	Valeur	Commentaire
Page Number (nombre de pages)	1	
Last Page Indicator (identifiant de la dernière page)	false	
Balance Code (type d'écriture)	OPBD	
Sub Type (sous-type)	–	
Amount (montant)	1000	
Booking 1 (écriture 1)	100	Crédit
Booking 2 (écriture 2)	200	Crédit
Booking ... (écriture ...)	100	Crédit
Balance Code (type d'écriture)	CLBD	
Sub Type (sous-type)	INTM	
Amount (montant)	1400	

Message 2	Valeur	Commentaire
Page Number (nombre de pages)	2	
Last Page Indicator (identifiant de la dernière page)	true	
Balance Code (type d'écriture)	OPBD	
Sub Type (sous-type)	INTM	
Amount (montant)	1400	
Booking 1 (écriture 1)	100	Débit
Booking 2 (écriture 2)	400	Crédit
Booking ... (écriture ...)	100	Débit
Balance Code (type d'écriture)	CLBD	
Sub Type (sous-type)	–	
Amount (montant)	1600	

6.5 Représentation spécifique de différents types de transaction dans l'extrait de compte camt.053

Le tableau suivant décrit la représentation spécifique dans l'extrait de compte «camt.053» pour les types de transaction suivants:

- BVR
- SEPA DD
- SEPA CT
- LSV+/BDD

La remarque apparaissant dans la colonne «Paiement BVR» au niveau du «Type 3» et du «Type 4» se rapporte à la norme actuelle de l'enregistrement de crédit BVR type 3 et type 4.

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
	Document +Bank-to-Customer Statement	BkToCstmrStmt	1..1	1..1	Le message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053) est utilisé pour l'information électronique de compte du côté des établissements financiers à l'attention de leurs clients. Il est utilisé sur la base du schéma XML ISO 20022 «camt.053.001.02».				
1.0	Group Header	GrpHdr	1..1	1..1	Le «Group Header» (A-Level du message) contient tous les éléments valables pour l'ensemble des transactions dans le message XML «Bank-to-Customer Statement» (camt.053). Il apparaît exactement une seule fois dans le message.				
1.5	Group Header +Additional Information	AddtlInf	0..1	0..1	Cet élément n'est en général pas fournie.	Code indiquant s'il s'agit d'un fichier test. Si le code est absent (ou l'élément), il s'agit d'une délivrance productive. Type3: n/a Type4: Type de délivrance: «TEST»			

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.0	Statement	Stmt	1..n	1..n	N'est livré qu'une seule fois. Informations relatives au relevé de compte, pour lequel les informations suivantes sont fournies. Dans les différents messages «camt», ce niveau porte la désignation suivante: camt.053: L'élément s'appelle «Statement», <Stmt> camt.052: L'élément s'appelle «Report», <Rpt> camt.054: L'élément s'appelle «Notification», <Ntfctn> Cet élément contient pour camt.053: Le relevé de compte avec les soldes et chiffres d'affaires camt.052: Le relevé de mouvements à l'intérieur d'un intervalle de temps déterminé camt.054: La notification de crédits et de débits ou ventilation d'écriture collective Les sous-éléments sont aussi applicables pour «camt.052» (Report) et «camt.054» (Notification), sauf indication contraire explicite.				
2.10	Statement +Account	Acct	1..1	1..1	Informations relatives au compte, à son titulaire et à l'établissement financier.				

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.10	Statement +Account ++Identification	Id	1..1	1..1	Cet élément est utilisé de la manière suivante: • IBAN ou • Proprietary Account				
2.10	Statement +Account ++Identification +++IBAN	IBAN	1..1	1..1	Si utilisé, «Proprietary Account» ne doit pas être présent.	Correspond au compte, pas au numéro de participant. Type3: n/a Type4: n/a			
2.76	Entry	Ntry	0..n	0..n	Informations détaillées relatives à une écriture individuelle Est toujours livré si au minimum 1 mouvement de compte a eu lieu. Si aucun mouvement de compte n'est constaté et si seuls des soldes de compte sont annoncés, cet élément n'est pas livré. camt.052/053: Cet élément est optionnel. camt.054: Cet élément est toujours livré.				
2.77	Entry +Entry Reference	NtryRef	0..1	0..1	Numéro de participant BVR au format 010001628 ou IBAN BVR au format CH9912345012345678901	Numéro de participant BVR Type3: N° de client BVR Type4: N° de client BVR E1: IBAN BVR à partir d'Index 2			Type 3: N° de client BVR
2.78	Entry +Amount	Amt	1..1	1..1	Montant et devise de l'écriture La devise du champ «Amount» au niveau «Entry» est identique à la devise du compte. Remarque: La devise est toujours indiquée en tant qu'attribut pour l'élément «Amount».	Single Advice: Type3: Montant individuel Type4: Montant individuel Batchbooking: Type3: Montant provenant de l'écriture collective Type4: Montant provenant de l'écriture collective			Type3: Montant individuel ou montant provenant de l'écriture collective

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
		@ Ccy			Code de devise	Type4: Code de devise			Type3: Code de devise
2.79	Entry +Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	1..1	1..1	Indicateur pour écriture au crédit ou au débit	Paiement BVR (Reversal Indicator non livré): Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à un paiement BVR Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à un paiement BVR	Prélèvement SEPA DD (Reversal Indicator non livré): Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à un prélèvement SEPA Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à un prélèvement SEPA	Paiement SEPA CT (Reversal Indicator non livré): Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à un paiement SEPA CT Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à un paiement SEPA CT	Recouvrement direct LSV (Reversal Indicator non livré): Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à un prélèvement LSV Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à un prélèvement LSV
2.80	Entry +Reversal Indicator	RvslInd	0..1	0..1	L'indicateur précise si l'écriture est une écriture de contre-passation. Il ne doit exister que pour un chiffre d'affaires (Entry), résultant d'une contre-passation. Lorsque le «Credit Debit Indicator» est «CRDT» et le «Reversal Indicator» est «TRUE», l'écriture originale est une écriture au débit. Lorsque le «Credit Debit Indicator» est «DBIT» et le «Reversal Indicator» est «TRUE», l'écriture originale est une écriture au crédit.	Si «TRUE»: retour: Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à une contre-passation BVR Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à une contre-passation BVR	Si «TRUE»: retour: Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à un Return/Refund Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à un Return/Refund	Si «TRUE»: retour: Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à une contre-passation SEPA CT Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à une contre-passation SEPA CT	Si «TRUE»: retour: Du point de vue du débiteur: <CdtDbtInd> «CRDT»: Crédit suite à une contestation Du point de vue du créancier: <CdtDbtInd> «DBIT»: Débit suite à un retour de recouvrement

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.82	Entry +Booking Date	BookgDt	0..1	0..1	Correspond à la date d'écriture. camt.053: Cet élément est toujours livré. camt.052: Cet élément peut être livré. camt.054: Cet élément peut être livré.				
2.82	Entry +Booking Date ++Date	Dt	1..1	1..1	Si utilisé, «Date Time» ne doit pas être présent.	Est toujours utilisé. Type3: Date de traitement Type4: Date de traitement	Est toujours utilisé.	Est toujours utilisé.	Est toujours utilisé.
2.83	Entry +Value Date	ValDt	0..1	0..1	Correspond à la date de valeur.			Est toujours utilisé.	
2.83	Entry +Value Date ++Date	Dt	1..1	1..1	Si utilisé, «Date Time» ne doit pas être présent.	Est toujours utilisé. Type3: Date de crédit Type4: Date de crédit	Est toujours utilisé.		Est toujours utilisé.
2.91	Entry +Bank Transaction Code	BkTxCd	1..1	1..1	Bank Transaction Code Cet élément renseigne sur le type d'écriture.	Du point de vue du créancier: PMNT RCDT VCOM Du point de vue du débiteur: PMNT ICDT VCOM Type3: Remplacement du code de type de transaction (combinaison avec BTC dans le D-Level) Type4: Type de transaction	Du point de vue du créancier: SEPA Core Direct Debit: PMNT/RDDT/ESDD SEPA B2B Direct Debit: PMNT/RDDT/BBDD Du point de vue du débiteur: SEPA Core Direct Debit: PMNT/IDDT/ESDD SEPA B2B Direct Debit: PMNT/IDDT/BBDD	Du point de vue du créancier: PMNT RCDT ESCT Du point de vue du débiteur: PMNT ICDT ESCT	Pour recouvrement: PMNT RDDT PMDD (pour débiteur et créancier) Pour retour de recouvrement: PMNT RDDT PRDD (pour débiteur et créancier) Le retour de recouvrement est une propre opération bancaire et pas une écriture de contre-passation.
2.105	Entry +Charges	Chrgs	0..n	0..n	Single Advice: N/A Batchbooking: Total des taxes de la transaction individuelle				

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Païement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.106	Entry +Charges ++Total Charges And Tax Amount	TtlChrgsAndTaxAmt	0..1	0..1		Single Advice: Total des taxes de la transaction individuelle Batchbooking: Total des taxes de l'écriture collective Type3: Prix pour les paiements/traitement ultérieur BVR+ Type4: Taxes			
2.135	Entry +Entry Details	NtryDtls	0..n	0..n	Contient les détails de l'écriture.				
2.136	Batch	Btch	0..1	0..1		Single Advice: N/A Batchbooking: Nombre de transactions dans l'élément «Number of Transactions»			Single Advice: N/A Batchbooking: Nombre de transactions dans l'élément «Number of Transactions»
2.142	Transaction Details	TxDtls	0..n	0..n	Contient des détails de transactions relatives à l'écriture, p. ex. l'identification de bout en bout et d'autres informations de remise. Pour la description, voir le chapitre «Transaction Details (TxDtls, D-Level)».				
2.143	Transaction Details +References	Refs	0..1	0..1	Références relatives à la transaction initiale pour laquelle ces détails sont livrés.				

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Païement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.148	Transaction Details +References ++End To End Identification	EndToEndId	0..1	0..1	La référence client du débiteur provenant de l'ordre initial est indiquée de bout en bout (C-Level, p. ex. de pain.001). Pour «pain.008», il peut s'agir de la référence du créancier.	Référence du débiteur	AT-10 Creditor's reference of the Direct Debit Collection	AT-41 Originator's Reference of the Credit Transfer	Référence du créancier
2.150	Transaction Details +References ++Mandate Identification	MndtId	0..1	0..1	Identification de mandat provenant de l'ordre initial de prélèvement (C-Level, à partir de «pain.008»).		AT-01 The unique mandate reference		
2.156	Transaction Details +Amount Details	AmtDtls	0..1	0..1	Informations détaillées relatives au montant de la transaction Les éléments suivants peuvent être proposés selon l'établissement financier.				
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount	TxAmt	0..1	0..1	Information relative au montant de la transaction: montant échangé entre les établissements financiers participants (montant crédité). Sous-éléments, voir l'élément «Instructed Amount» <InstdAmt>.				
2.156	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Amount	Amt	1..1	1..1	Montant de transaction: Montant échangé entre les établissements financiers participants.	Montant E1: Index 4 (montant) et Index 5 (monnaie), si aucune conversion a été effectuée.	AT-06 The amount of the collection in euro	AT-04 Amount of the Credit Transfer in euro	Montant

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.163	Transaction Details +Bank Transaction Code	BkTxCd	0..1	0..1	Informations relatives au type d'opération. Liste de codes externes, identique à l'élément sur le C-Level. Le code sur le D-Level peut être différent de celui sur le C-Level p. ex. dans le cas d'une ventilation d'un lot (voir également la liste des codes suisses dans l'Annexe.	Par origine: PMNT CNTR CDPT = Bureau de poste PMNT RCDT DMCT = OPA PMNT RCDT AUTT = électronique PMNT RCDT ATXN = SIC/euroSIC En option: Utiliser le champ «Proprietary» avec «des anciens codes de type de transaction». Type3: Remplacement du code de type de transaction (combinaison avec BTC dans le C-Level) Type4: Origine	AT-20 The identification code of the Scheme or an equivalent debit bank specific - SEPA Direct Debit based - direct debit product identification		«Proprietary» avec «des anciens codes de type de transaction»: Crédit: 202 Annulation: 205
2.172	Transaction Details +Charges	Chrgs	0..n	0..n	Dans cet élément peuvent être indiquées des taxes.	Single Advice: N/A Batchbooking: Total des taxes de la transaction individuelle			
2.174	Transaction Details +Charges ++Amount	Amt	1..1	1..1		Type3: Prix pour les paiements/traitement ultérieur BVR+ Type4: Taxes			

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.199	Transaction Details +Related Parties	RltdPties	0..1	0..1	Les parties concernées, si connues, peuvent être indiquées dans le relevé de compte. Sous-éléments conformément à la norme ISO. Ci-dessous sont mentionnés les éléments qui sont interprétés et livrés de façon uniforme par les établissements financiers suisses. Dans le cas de transactions R, les parties participantes (Creditor/Debtor, Ultimate Creditor/Ultimate Debtor) conservent le rôle provenant de la transaction originale.				
2.201	Transaction Details +Related Parties ++Debtor	Dbtr	0..1	0..1	Débiteur				
2.201	Transaction Details +Related Parties ++Debtor +++Name	Nm	0..1	0..1	Nom du débiteur (pour les virements)			AT-02 Name of the Originator	
2.201	Transaction Details +Related Parties ++Debtor +++Identification	Id	0..1	0..1	ID du débiteur (pour les virements)			AT-10 Originator Identification Code	
2.202	Transaction Details +Related Parties ++Debtor Account	DbtrAcct	0..1	0..1	Compte du débiteur	E1: Index 6 (débiteur)			
2.203	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor	UltmtDbtr	0..1	0..1	Débiteur final				

ISO 2022 Standard				Norme de paiement ISO 2022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.203	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor +++Name	Nm	0..1	0..1	Nom du débiteur final (pour les virements)			AT-08 Name of the Originator Reference Party	
2.203	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor +++Identification	Id	0..1	0..1	ID du débiteur final (pour les virements)			AT-09 Identification Code of the Originator Reference Party	
2.204	Transaction Details +Related Parties ++Creditor	Cdtr	0..1	0..1	Créancier				
2.204	Transaction Details +Related Parties ++Creditor +++Name	Nm	0..1	0..1	Nom du créancier (pour les virements)		AT-03 The name of the creditor	AT-21 Name of the beneficiary	
2.204	Transaction Details +Related Parties ++Creditor +++Identification	Id	0..1	0..1	ID du créancier (pour les virements)		Le «Creditor Identifier» est aussi livré dans <PrvtId><Othr> (affectation analogue à «pain.008»)	AT-24 Beneficiary Identification Code	
2.205	Transaction Details +Related Parties ++Creditor Account	CdtrAcct	0..1	0..1	Compte du créancier			AT-20 The IBAN of the account of the beneficiary	
2.206	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Creditor	UltmtCdtr	0..1	0..1	Créancier final				
2.206	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Creditor +++Name	Nm	0..1	0..1	Nom du créancier final (pour les virements)			AT-28 Name of the Beneficiary Reference Party	
2.206	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Creditor +++Identification	Id	0..1	0..1	ID du créancier final (pour les virements)			AT-29 Identification Code of the Beneficiary Reference Party	
2.208	Transaction Details +Related Parties ++Proprietary	Prtry	0..n	0..n					

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.209	Transaction Details +Related Parties ++Proprietary +++Type	Tp	1..1	1..1			Creditor Scheme Identification		
2.210	Transaction Details +Related Parties ++Proprietary +++Party	Pty	1..1	1..1			AT-02 The Identifier of the Creditor • Private Identification is used to identify either an organisation or a private person. • «Scheme Name» under «Other» is used to specify «SEPA» under «Code». • Only one occurrence of «Other» needs to be reported.		
2.224	Transaction Details +Purpose	Purp	0..1	0..1	Motif de la transaction, à partir de l'ordre. «Purpose» (p. ex. SALA) peut, en fonction de la continuité des systèmes, être affiché pour le donneur d'ordre et pour le créancier. Les codes sont gérés dans une liste externe (type «External Purpose Code», voir www.iso20022.org).				
2.225	Transaction Details +Purpose ++Code	Cd	1..1	1..1	Code à partir de la liste de valeurs pour «Purpose»			AT-44 Purpose of the Credit Transfer	

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.234	Transaction Details +Remittance Information	RmtInf	0..1	0..1	Le champ est composé de plusieurs sous-éléments. En Suisse, le champ <CdtrRefInf> peut recevoir des informations précisant l'endroit où se trouve la «Creditor Reference» structurée dans l'ordre (p. ex. référence BVR, référence IPI ou la nouvelle «Creditor Reference» internationale selon ISO 11649).				
2.235	Transaction Details +Remittance Information ++Unstructured	Ustrd	0..n	0..n	Cet élément peut contenir des messages structurés. P. ex. pour des messages à partir d'un ordre «pain.001» ou des informations d'écriture. L'élément peut être présent plusieurs fois.	Code de rejet selon vue d'ensemble actuelle: 0=Pas de rejet 1=Rejet 5=Rejet en masse Type3: Code de rejet Type4: Code de rejet			
2.236	Transaction Details +Remittance Information ++Structured	Strd	0..n	0..n	Le champ est composé de plusieurs sous-éléments. En Suisse, le champ <CdtrRefInf> peut recevoir des informations précisant l'endroit où se trouve la «Creditor Reference» structurée dans l'ordre (p. ex. référence BVR, référence IPI ou la nouvelle «Creditor Reference» internationale selon ISO 11649).		AT-22 The remittance information from the creditor to the debtor such as the identification number of the underlying contract, the reference number of the pre-notification etc. (if present in DS-03).	AT-05 Remittance Information	
2.236	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Creditor Reference Information	CdtrRefInf	0..1	0..1					

ISO 20022 Standard				Norme de paiement ISO 20022 suisse					
Index	Message Item	XML Tag	Mult.	Mult.	Définition	Paiement BVR/ Bulletin de versement avec code de données	SEPA DD	SEPA CT	LSV+/BDD
2.236	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Creditor Reference Information ++++Reference	Ref	0..1	0..1		Type3: Numéro de référence Type4: Numéro de référence E1: Index 7 (numéro de référence)			Numéro de référence BVR/IPI
2.266	Transaction Details +Related Dates	RltdDts	0..1	0..1	Cet élément peut être utilisé en option par les établissements financiers suisses pour l'entrée de données.				
2.267	Transaction Details +Related Dates ++Acceptance DateTime	AcptncDtTm	0..1	0..1		Type3: Date de l'ordre Type4: Date de l'ordre			Date de l'ordre
2.270	Transaction Details +Related Dates ++Interbank Settlement Date	IntrBkSttlmDt	0..1	0..1	Date de compensation interbancaire			AT-42 The Settlement Date of the Credit Transfer	

Tableau 11: Représentation spécifique dans l'extrait de compte «camt.053» pour paiement BVR/bulletin de versement avec code de données, SEPA DD, SEPA SCT et LSV+/BDD

7 Exemple

7.1 Opération bancaire pour l'exemple

Les acceptations suivantes ont été adoptées pour la spécification de l'exemple en XML:

Pour les explications relatives à la syntaxe XML et concernant cet exemple, voir Annexe D.

7.2 Données de l'exemple

Relevé de compte avec 2 écritures

Données de l'écriture 1, avec les détails de 2 transactions (D-Level), écriture collective de 2 écritures au crédit BVR:

Désignation du champ	Contenu
Devise et montant	CHF 145.70
Date d'écriture	25.07.2011
Date valeur	25.07.2011
Bank Transaction Code	PMNT / RCDT / VCOM (entrée BVR)
Transaction 1	
Devise et montant	CHF 100
Référence BVR	12 34567 89012 34567 89012 34567
Transaction 2	
Devise et montant	CHF 45.70
Référence BVR	21 00000 00003 13947 14300 09017

Données de l'écriture 2, débit d'un retrait à un automate:

Désignation du champ	Contenu
Devise et montant	CHF 250.00
Date d'écriture	25.07.2011
Date valeur	24.07.2011 (dimanche)
Bank Transaction Code	PMNT / CCRD / CWDL (retrait automate)
Transaction 1	
Devise et montant	CHF 250
Bank Transaction Code	PMNT / CCRD / CWDL (retrait automate)

Annexe A: Avis de crédit avec référence structurée dans «camt.054»

L'avis de crédit BVR utilisé jusqu'à présent Typ3/Typ4 est complété et en général est valable pour tous les crédits avec référence structurée (p. ex. référence BVR ou référence ISO). Ainsi, également les écritures de crédit BVR dans «camt.054» sont avisées par tous les établissements financiers de la même manière qu'avec le format propriétaire BVR (Typ3/Typ4). La vue d'ensemble suivante montre les éléments dans «camt.054» qui sont livrés obligatoirement et de manière uniforme par tous les établissements financiers. Il convient de faire la distinction entre les champs obligatoires et les champs optionnels.

Champs obligatoires: Ceux-ci sont livrés par tous les établissements financiers et pour chaque écriture/transaction.

Champs optionnels: Ceux-ci ne sont pas livrés avec toutes les transactions.

Les éléments qui ne peuvent être pris en charge qu'avec la version ISO 2013 «camt.054.001.04» sont représentés sur un fond en bleu glacier.

Le principe d'écriture collective est proposé par tous les établissements financiers: Niveau écriture (C-Level) avec crédit groupé, transactions individuelles dans D-Level.

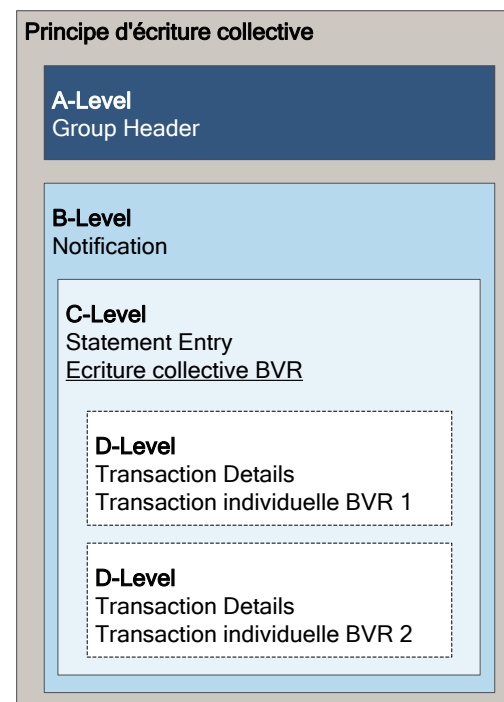


Illustration 16: Principe d'écriture collective

Index 053	Index 054	Message Item	XML Tag	Obligatoire ou Optionnel	Description	Remarque de mapping pour le Typ3	Remarque de mapping pour le bulletin de versement avec code de données
A-Level							
1.5	1.5	Group Header +Additional Information	<AddtlInf>	Optionnel	Identifiant précisant s'il s'agit d'un fichier test Si cet identifiant est absent (ou l'élément), il s'agit d'une délivrance productive.		
B-Level							
2.10	2.10	Notification +Account ++Identification +++IBAN	<IBAN>	Obligatoire	Correspond au compte de crédit, pas au numéro de participant ou IBAN BVR		Pour E2, l'IBAN correspond à l'index 2 «IBAN/ESR-IBAN» du code de données
C-Level							
2.77	2.57	Entry +Entry Reference	<NtryRef>	Optionnel	Numéro de participant BVR au format 010001628 ou IBAN BVR au format CH9912345012345678901	Numéro de client BVR	Pour E1, l'IBAN correspond à l'index 2 «IBAN/ESR-IBAN» du code de données
2.78	2.58	Entry +Amount	<Amt>	Obligatoire	Montant et devise du crédit groupé BVR. Remarque: La devise est toujours livrée en tant qu'attribut pour l'élément «Amount».	Montant de l'écriture collective	
2.80	2.60	Entry +Reversal Indicator	<RvslInd>	Optionnel	S'il s'agit d'une contre-passation BVR, «true» est livré sinon «false», ou il ne faut pas livrer l'élément.		
2.82	2.62	Entry +Booking Date ++Date	<Dt>	Obligatoire	Correspond à la date d'écriture	Date de traitement	
2.83	2.63	Entry +Value Date ++Date	<Dt>	Obligatoire	Correspond à la date valeur	Date de crédit	
2.91	2.71	Entry +Bank Transaction Code	<BkTxCd>	Obligatoire	BTC est composé de 3 champs: Domain, Family et Sub-Family. Les codes suivants sont utilisés: Crédit: Domain = PMNT / Family = RCDT / Sub-Family = VCOM Contre-passation: Domain = PMNT / Family = ICDT / Sub-Family = DAJT	Remplacement du code de type de transaction (combinaison avec BTC dans le D-Level)	
2.106	2.86	Entry +Charges ++Total Charges And Tax	<TtlChrgsAndTaxAmt>	Optionnel (uniquement V4)	Total des taxes de l'écriture collective Remarque: La devise est toujours livrée en tant qu'attribut pour l'élément «Amount».		

Index 053	Index 054	Message Item	XML Tag	Obligatoire ou Optionnel	Description	Remarque de mapping pour le Typ3	Remarque de mapping pour le bulletin de versement avec code de données
		Amount					
V.04	V.04	Entry +Charges ++Record	<Rcrd>	Optionnel (uniquement V4)	Regroupement des différents types de taxes	Prix pour paiements/traitement ultérieur BVR+	
2.139	2.119	Entry +Entry Details ++Batch +++Number of Transactions	<NbOfTxs>	Optionnel	Nombre de transactions (D-Level) de l'écriture correspondante (C-Level)		
D-Level							
2.154	2.134	Transaction Details +References ++Proprietary +++Type	<Tp>	Optionnel	Genre de justificatif BVR, valeurs possibles: 01 = BVR 03 = BVR remboursement 04 = BVR+ 11 = BVR propre compte 14 = BVR+ propre compte 21 = BVR euro 23 = BVR euro propre compte 31 = BVR+ euro		N'est plus nécessaire/livré dans le cas du bulletin de versement avec code de données.
2.155	2.135	Transaction Details +References ++Proprietary +++Reference	<Ref>	Optionnel	Numéro univoque du justificatif BVR. Peut être livré en présence d'un justificatif physique.		
V.04	V.04	Transaction Details +Amount	<Amt>	Obligatoire (uniquement V4)	Montant et devise de la transaction individuelle BVR. Remarque: La devise est toujours livrée en tant qu'attribut pour l'élément «Amount».	Montant	Correspond à l'index 4 «Montant» et 5 «Devise» du code de données (pour E1 et E2) si aucune conversion n'a eu lieu.
2.156	2.136	Transaction Details +Amount Details ++Transaction Amount +++Amount	<Amt>	Obligatoire	Montant et devise de la transaction individuelle BVR. Remarque: La devise est toujours livrée en tant qu'attribut pour l'élément «Amount».	Montant	Correspond à l'index 4 «Montant» et 5 «Devise» du code de données (pour E1 et E2) si aucune conversion n'a eu lieu.

Index 053	Index 054	Message Item	XML Tag	Obligatoire ou Optionnel	Description	Remarque de mapping pour le Typ3	Remarque de mapping pour le bulletin de versement avec code de données
2.163	2.143	Transaction Details +Bank Transaction Code	<BkTxCd>	Optionnel	BTC est composé de 3 champs: Domain, Family et Sub-Family. Montre l'origine de la transaction individuelle: Bureau de poste: Domain = PMNT / Family = CNTR / Sub-Family = CDPT ZAG: Domain = PMNT / Family = RCDT / Sub-Family = DMCT Electronique: Domain = PMNT / Family = RCDT / Sub-Family = AUTT SIC/euroSIC: Domain = PMNT / Family = RCDT / Sub-Family = ATXN	Remplacement du code de type de transaction (combinaison avec BTC dans le C-Level)	
V.04	V.04	Transaction Details +Charges ++Total Charges And Tax Amount	<TtlChrgsAndTaxAmt>	Optionnel (uniquement V4)	Total des taxes de la transaction individuelle Remarque: La devise est toujours livrée en tant qu'attribut pour l'élément «Amount».		
V.04	V.04	Transaction Details +Charges ++Record	<Rcrd>	Optionnel (uniquement V4)	Indication des différents types de taxes par transaction	Prix pour paiements/traitement ultérieur BVR+	
2.201	2.181	Transaction Details +Related Parties ++Debtor	<Dbtr>	Optionnel	Indications relatives au débiteur		
2.203	2.183	Transaction Details +Related Parties ++Ultimate Debtor	<UltmtDbtr>	Optionnel	Indications relatives au débiteur final		Correspond à l'index 6 «Débiteur» du code de données (pour E1 et E2). Les sous-champs Name, StreetName, Building Number, Postcode, TownName, Country sont livrés.
2.257	2.237	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Creditor Reference Information ++++Type	<Tp>	Optionnel	En fonction du type de référence, l'affectation de champ suivante est prévue: Référence BVR: «ISR Reference» est livré dans le champ <Prtry>. Creditor Reference: «SCOR» est livré dans le champ <Cd>.		
2.262	2.242	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Creditor Reference Information ++++Reference	<Ref>	Obligatoire	Numéro de référence BVR ou Creditor Reference selon ISO11649	Numéro de référence	Correspond pour E1 à l'index 7 «Numéro de référence» du code de données

Index 053	Index 054	Message Item	XML Tag	Obligatoire ou Optionnel	Description	Remarque de mapping pour le Typ3	Remarque de mapping pour le bulletin de versement avec code de données
2.265	2.245	Transaction Details +Remittance Information ++Structured +++Additional Remittance Information	<AddtlRmtInf>	Optionnel	Code de rejet, valeurs possibles: 0 = Pas de rejet 1 = Rejet 5 = Rejet en masse	Code de rejet	
2.267	2.247	Transaction Details +Related Dates ++Acceptance DateTime	<AcptncDtTm>	Optionnel	Correspond à la date de dépôt	Date de dépôt	

Tableau 12: Transaction Details (TxDtIs, D-Level)

Annexe B: Codes opérations de banque (Bank Transaction Codes)

Le type d'écriture est défini dans l'élément «Banque Transaction Code» (<BkTxCd>) (champ obligatoire sur le C-Level). Il s'agit ici d'une liste de codes définis en externe. En Suisse, le code actuel est aussi connu sous l'appellation code opération de banque.

Liste, actuelle, voir: http://www.iso20022.org/external_code_list.page

Description des «Banque Transaction Codes» suisses pour le domaine des paiements:

Domain	Family	Sub-Family	Domain Code	Family Code	SubFamily Code	Swiss Market Individualization
Payments	Counter Transactions	Cash Deposit	PMNT	CNTR	CDPT	Dépôt
Payments	Counter Transactions	Cash Withdrawal	PMNT	CNTR	CWDL	Retrait
Payments	Counter Transactions	Check Deposit	PMNT	CNTR	CHKD	Remise de chèque
Payments	Counter Transactions	Foreign Currencies Deposit	PMNT	CNTR	FCDP	Versement devise étrangère
Payments	Counter Transactions	Foreign Currencies Withdrawal	PMNT	CNTR	FCWD	Prélèvement devise étrangère
Payments	Counter Transactions	Travellers Cheques Deposit	PMNT	CNTR	TCDP	Remise de Travellers chèques
Payments	Counter Transactions	Travellers Cheques Withdrawal	PMNT	CNTR	TCWD	Achat de Travellers chèques
Payments	Customer Card Transactions	Cash Deposit	PMNT	CCRD	CDPT	Dépôt automate
Payments	Customer Card Transactions	Cash Withdrawal	PMNT	CCRD	CWDL	Retrait automate
Payments	Customer Card Transactions	Cross-Border Cash Withdrawal	PMNT	CCRD	XBCW	Retrait automate étranger
Payments	Customer Card Transactions	Point-of-Sale (EFT/POS) Payment - Debit Card	PMNT	CCRD	POSD	Paielement carte de débit
Payments	Customer Card Transactions	Smart-Card Payment	PMNT	CCRD	SMRT	Transfert fonction CASH
Payments	Drafts	Discounted Draft	PMNT	DRFT	DDFT	Escompte (effets de commerce)
Payments	Drafts	Dishonoured/Unpaid Draft	PMNT	DRFT	UDFT	Redressement d'écriture effets faute de couverture
Payments	Drafts	Draft Maturity Change	PMNT	DRFT	DMCG	Prolongation effet de change
Payments	Drafts	Settlement At Maturity	PMNT	DRFT	STAM	Paielement effet de commerce après réception
Payments	Drafts	Settlement Under Reserve	PMNT	DRFT	STLR	Paielement effet de commerce sous réserve de réception
Payments	Issued Cash Concentration Transactions	Intra Company Transfer	PMNT	ICCN	ICCT	Cash Management Sweep
Payments	Issued Cheques	Bank Cheque	PMNT	ICHQ	BCHQ	Chèque de banque
Payments	Issued Cheques	Cash Letter	PMNT	ICHQ	CASH	Cash Letter

Domain	Family	Sub-Family	Domain Code	Family Code	SubFamily Code	Swiss Market Individualization
Payments	Issued Cheques	Cash Letter Adjustment	PMNT	ICHQ	CSHA	Modification Cash Letter
Payments	Issued Cheques	Cheque	PMNT	ICHQ	CCHQ	Chèque
Payments	Issued Cheques	Cheque Reversal	PMNT	ICHQ	CQRV	Annulation chèque
Payments	Issued Cheques	Crossed Cheque	PMNT	ICHQ	CRCQ	Chèque uniquement pour compensation
Payments	Issued Cheques	Foreign Cheque	PMNT	ICHQ	XBCQ	Chèque étranger
Payments	Issued Cheques	Unpaid Cheque	PMNT	ICHQ	UPCQ	Chèque non couvert
Payments	Issued Credit Transfers	Automatic Transfer	PMNT	ICDT	AUTT	Paiement
Payments	Issued Credit Transfers	Domestic Credit Transfer	PMNT	ICDT	DMCT	Paiement en Suisse (BV, IBAN, Paiements postaux)
Payments	Issued Credit Transfers	Credit Transfer With Agreed Commercial Information	PMNT	ICDT	VCOM	Paiement BVR
Payments	Issued Credit Transfers	Cross-Border Credit Transfer	PMNT	ICDT	XBCT	Paiement étranger
Payments	Issued Credit Transfers	Cross-Border Payroll/Salary Payment	PMNT	ICDT	XBSA	Paiement étranger salaire
Payments	Issued Credit Transfers	Cross-Border Standing Order	PMNT	ICDT	XSTD	Ordre permanent étranger
Payments	Issued Credit Transfers	Financial Institution Credit Transfer	PMNT	ICDT	FICT	Paiement EF à EF
Payments	Issued Credit Transfers	Internal Book Transfer	PMNT	ICDT	BOOK	Transfert compte à compte
Payments	Issued Credit Transfers	Payroll/Salary Payment	PMNT	ICDT	SALA	Paiement salaire
Payments	Issued Credit Transfers	Priority Credit Transfer	PMNT	ICDT	PRCT	Paiement prioritaire
Payments	Issued Credit Transfers	Reversal Due To Payment Return	PMNT	ICDT	RRTN	Redressement d'écriture, paiement
Payments	Issued Credit Transfers	SEPA Credit Transfer	PMNT	ICDT	ESCT	Paiement SEPA
Payments	Issued Credit Transfers	Standing Order	PMNT	ICDT	STDO	Ordre permanent
Payments	Issued Direct Debits	Cross-Border Direct Debit	PMNT	IDDT	XBDD	Prélèvement étranger
Payments	Issued Direct Debits	Direct Debit Payment	PMNT	IDDT	PMDD	Prélèvement
Payments	Issued Direct Debits	Direct Debit Under Reserve	PMNT	IDDT	URDD	Prélèvement sous réserve de réception
Payments	Issued Direct Debits	Reversal Due To Payment Cancellation Request	PMNT	IDDT	RCDD	Redressement d'écriture suite à retour de recouvrement
Payments	Issued Direct Debits	Reversal Due To Return/Unpaid Direct Debit	PMNT	IDDT	UPDD	Redressement d'écriture suite à retour de recouvrement
Payments	Issued Direct Debits	Reversal Due To Payment Reversal	PMNT	IDDT	PRDD	Redressement d'écriture suite à retour de recouvrement
Payments	Issued Direct Debits	SEPA B2B Direct Debit	PMNT	IDDT	BBDD	Prélèvement SEPA inter-entreprises

Domain	Family	Sub-Family	Domain Code	Family Code	SubFamily Code	Swiss Market Individualization
Payments	Issued Direct Debits	SEPA Core Direct Debit	PMNT	IDDT	ESDD	Prélèvement SEPA Core
Payments	Received Cash Concentration Transactions	Intra Company Transfer	PMNT	RCCN	ICCT	Cash Management Sweep
Payments	Received Cheques	Bank Cheque	PMNT	RCHQ	BCHQ	Chèque de banque
Payments	Received Cheques	Cash Letter	PMNT	RCHQ	CASH	Cash Letter
Payments	Received Cheques	Cash Letter Adjustment	PMNT	RCHQ	CSHA	Modification Cash Letter
Payments	Received Cheques	Cheque	PMNT	RCHQ	CCHQ	Chèque
Payments	Received Cheques	Cheque Reversal	PMNT	RCHQ	CQRV	Redressement d'écriture chèque
Payments	Received Cheques	Cheque Under Reserve	PMNT	RCHQ	URCQ	Chèque sous réserve de réception
Payments	Received Cheques	Foreign Cheque	PMNT	RCHQ	XBCQ	Chèque étranger
Payments	Received Cheques	Foreign Cheque Under Reserve	PMNT	RCHQ	XRCQ	Chèque étranger sous réserve de réception
Payments	Received Cheques	Unpaid Cheque	PMNT	RCHQ	UPCQ	Chèque non couvert
Payments	Received Cheques	Unpaid Foreign Cheque	PMNT	RCHQ	XPCQ	Chèque étranger non couvert
Payments	Received Credit Transfers	Cross-Border Credit Transfer	PMNT	RCDT	XBCT	Réception de paiement étranger
Payments	Received Credit Transfers	Domestic Credit Transfer	PMNT	RCDT	DMCT	Réception de paiement
Payments	Received Credit Transfers	Credit Transfer With Agreed Commercial Information	PMNT	RCDT	VCOM	Réception de paiement BVR
Payments	Received Credit Transfers	Financial Institution Credit Transfer	PMNT	RCDT	FICT	Réception de paiement EF à EF
Payments	Received Credit Transfers	Internal Book Transfer	PMNT	RCDT	BOOK	Transfert compte à compte
Payments	Received Credit Transfers	Payroll/Salary Payment	PMNT	RCDT	SALA	Réception de paiement salaire
Payments	Received Credit Transfers	Priority Credit Transfer	PMNT	RCDT	PRCT	Réception de paiement prioritaire
Payments	Received Credit Transfers	Reversal Due To Payment Cancellation Request	PMNT	RCDT	RPCR	Redressement d'écriture, paiement
Payments	Received Credit Transfers	Reversal Due To Payment Return	PMNT	RCDT	RRTN	Redressement d'écriture, paiement
Payments	Received Credit Transfers	SEPA Credit Transfer	PMNT	RCDT	ESCT	Virement SEPA

Domain	Family	Sub-Family	Domain Code	Family Code	SubFamily Code	Swiss Market Individualization
Payments	Received Direct Debits	Cross-Border Direct Debit	PMNT	RDDT	XBDD	Réception de prélèvement étranger
Payments	Received Direct Debits	Direct Debit	PMNT	RDDT	PMDD	Réception de prélèvement
Payments	Received Direct Debits	Reversal Due To Payment Reversal	PMNT	RDDT	PRDD	Redressement d'écriture prélèvement
Payments	Received Direct Debits	SEPA B2B Direct Debit	PMNT	RDDT	BBDD	Réception prélèvement SEPA interentreprises
Payments	Received Direct Debits	SEPA Core Direct Debit	PMNT	RDDT	ESDD	Réception prélèvement SEPA Core

tous	tous	Charges (Generic)	*	*	CHRG	Taxes, frais
tous	tous	Credit Adjustments (Generic)	*	*	CAJT	Rectification crédit
tous	tous	Debit Adjustments (Generic)	*	*	DAJT	Rectification débit
tous	tous	Other	*	*	OTHR	Divers

Tableau 13: Codes opérations de banque (Bank Transaction Codes)

Annexe C: Eléments non utilisés

Les éléments suivants de la norme ISO ne sont pas livrés dans la norme suisse:

ISO 20022 Standard		
Message Item	XML Tag	Mult.
Group Header +Message Recipient ++Postal Address	PstlAdr	0..1
Group Header +Message Recipient ++Country Of Residence	CtryOfRes	0..1
Group Header +Message Recipient ++Contact Details	CtctDtls	0..1
Statement +Legal Sequence Number	LglSeqNb	0..1
Statement +Account ++Identification +++Other ++++Scheme Name	SchmeNm	0..1
Statement +Account ++Identification +++Other ++++Issuer	Issr	0..1
Statement +Account ++Type	Tp	0..1
Statement +Account ++Currency	Ccy	0..1
Statement +Account ++Name	Nm	0..1
Statement +Account ++Owner +++Country Of Residence	CtryOfRes	0..1
Statement +Account ++Owner +++Contact Details	CtctDtls	0..1
Statement +Related Account	RltdAcct	0..1
Statement +Interest	Intrst	0..n
Statement +Balance ++Credit Line	CdtLine	0..1
Statement +Balance ++Availability	Avlbty	0..n
Statement +Transactions Summary ++Total Entries per Bank Transaction Code +++Availability	Avlbty	0..n
Entry +Availability	Avlbty	0..n
Entry +Commission Waiver Indicator	ComssnWvrInd	0..1
Entry +Amount Details ++Instructed Amount	InstdAmt	0..1

ISO 20022 Standard		
Message Item	XML Tag	Mult.
Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Unit Currency	UnitCcy	0..1
Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Contract Identification	CtrctId	0..1
Entry +Amount Details ++Transaction Amount +++Currency Exchange ++++Quotation Date	QtnDt	0..1
Entry +Amount Details ++Counter Value Amount	CntrValAmt	0..1
Entry +Amount Details ++Announced Posting Amount	AnncdPstngAmt	0..1
Entry +Amount Details ++Proprietary Amount	PrtryAmt	0..n
Entry +Charges ++Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	0..1
Entry +Charges ++Bearer	Br	0..1
Entry +Charges ++Party	Pty	0..1
Entry +Charges ++Tax	Tax	0..1
Entry +Technical Input Channel	TechInptChanl	0..1
Entry +Interest	Intrst	0..n
Entry +Entry Details ++Batch +++Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	0..1
Transaction Details +References ++Transaction Identification	TxId	0..1
Transaction Details +References ++Clearing System Reference	ClrSysRef	0..1
Transaction Details +References ++Proprietary	Prtry	0..1
Transaction Details +Amount Details ++Announced Posting Amount	AnncdPstngAmt	0..1
Transaction Details +Amount Details ++Proprietary Amount	PrtryAmt	0..n
Transaction Details +Availability	Avlbty	0..n
Transaction Details +Charges ++Total Charges And Tax Amount	TtlChrgsAndTaxAmt	0..1

ISO 20022 Standard		
Message Item	XML Tag	Mult.
Transaction Details +Charges ++Credit Debit Indicator	CdtDbtInd	0..1
Transaction Details +Charges ++Type	Tp	0..1
Transaction Details +Charges ++Rate	Rate	0..1
Transaction Details +Charges ++Party	Pty	0..1
Transaction Details +Charges ++Tax	Tax	0..1
Transaction Details +Interest	Intrst	0..n
Transaction Details +Related Parties ++Trading Party	TradgPty	0..1
Transaction Details +Related Agents ++Intermediary Agent 2	IntrmyAgt2	0..1
Transaction Details +Related Agents ++Intermediary Agent 3	IntrmyAgt3	0..1
Transaction Details +Related Agents ++Receiving Agent	RcvgAgt	0..1
Transaction Details +Related Agents ++Delivering Agent	DlvrgAgt	0..1
Transaction Details +Related Agents ++Issuing Agent	IssgAgt	0..1
Transaction Details +Related Agents ++Settlement Place	SttlmPlc	0..1
Transaction Details +Related Agents ++Proprietary	Prtry	0..n
Transaction Details +Related Remittance Information	RltdRmtInf	0..10
Transaction Details +Related Dates ++Trade Activity Contractual Settlement Date	TradActvtyCtrctlSttlmDt	0..1
Transaction Details +Related Dates ++Trade Date	TradDt	0..1
Transaction Details +Related Dates ++Start Date	StartDt	0..1
Transaction Details +Related Dates ++End Date	EndDt	0..1
Transaction Details +Related Dates ++Transaction Date Time	TxDtTm	0..1
Transaction Details +Related Dates ++Proprietary	Prtry	0..n
Transaction Details +Related Quantities	RltdQties	0..n

ISO 20022 Standard		
Message Item	XML Tag	Mult.
Transaction Details +Financial Instrument Identification	FinInstrmId	0..1
Transaction Details +Tax	Tax	0..1
Transaction Details +Corporate Action	CorpActn	0..1
Transaction Details +Safekeeping Account	SfkpgAcct	0..1
Transaction Details +Additional Transaction Information	AddtlTxInf	0..1
Statement +Additional Statement Information	AddtlStmntInf	0..1

Tableau 14: Eléments non utilisés

De plus, les éléments suivants ne sont pas livrés dans V4:

ISO 20022 Standard		
Message Item	XML Tag	Mult.
Group Header +Original Business Query	OrgnlBIZQry	0..1
Statement +Statement Pagination	StmntPgntn	0..1
Entry +Card Transaction	CardTx	0..1
Transaction Details +Cash Deposit	CshDpst	0..1
Transaction Details +Card Transaction	CardTx	0..1
Transaction Details +Supplementary Data	SplmtryData	0..*
Supplementary Data	SplmtryData	0..*

Tableau 15: Eléments non livrés dans V4

Annexe D: Exemple

Le site Internet www.iso-payments.ch publie sous forme de fichiers XML l'exemple décrit dans le chapitre 6 du présent document:

- ***camt_053_Beispiel_1.xml***

Annexe E: Symboles pour la représentation XML graphique

Symboles développer/réduire

Lorsque des éléments de l'arbre peuvent être développés ou réduits, les symboles correspondants à «développer» et «réduire» sont rajoutés aux symboles de la représentation graphique. Ceux-ci sont constitués d'un petit carré comprenant le signe Plus ou le signe Moins.

-  Symbole Développer: En cliquant sur le symbole Plus, l'arbre est développé de telle sorte que les symboles qui suivent (attributs ou éléments subordonnés) soient affichés. Le symbole Développer se transforme alors en symbole Réduire.
-  Symbole Réduire: En cliquant sur le symbole Moins, l'arbre est à nouveau réduit, autrement dit les symboles qui suivent disparaissent à nouveau. Le symbole Réduire se transforme alors en symbole Développer.

Eléments

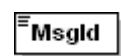
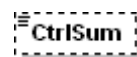
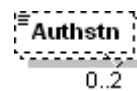
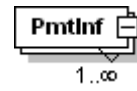
Les éléments sont représentés sous forme de rectangle dans lequel apparaît le nom de l'élément. Pour les éléments obligatoires, le rectangle est dessiné avec un trait continu ; pour les éléments optionnels avec un trait discontinu.

Pour les éléments complexes qui contrairement aux éléments simples peuvent contenir des attributs ou d'autres éléments (appelés éléments subordonnés), le rectangle est complété à droite par un symbole Développer/Réduire.

Trois petits traits en haut à gauche dans le rectangle signifient que l'élément contient des données (dans le cas contraire, l'élément contient des éléments subordonnés).

Les éléments qui peuvent exister plusieurs fois, sont représentés par 2 rectangles superposés. Le nombre minimal et le nombre maximal sont indiqués sous forme de plage en bas à droite.

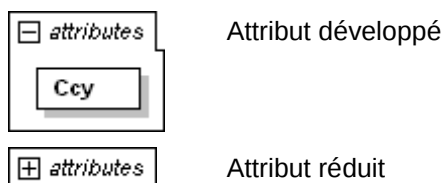
Exemples:

	Elément simple obligatoire
	Elément simple optionnel
	Elément simple optionnel, qui peut exister jusqu'à 2 fois
	Elément complexe obligatoire (avec des éléments subordonnés) avec arbre réduit
	Elément complexe obligatoire (avec des éléments subordonnés) avec arbre développé
	Elément complexe obligatoire (avec des éléments subordonnés) qui peut exister un nombre quelconque de fois.
	Elément complexe obligatoire (avec attributs)

Attributs

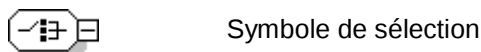
Les attributs sont également représentés sous forme de rectangle dans lequel apparaît le nom de l'attribut. Ils sont placés dans une case contenant la désignation «attributs» et un symbole Développer/Réduire. Pour les attributs obligatoires, le rectangle est dessiné avec un trait continu ; pour les attributs optionnels avec un trait discontinu.

Exemple:



Sélection

A droite d'un symbole de sélection (choice), les lignes de liaison se séparent vers les éléments possibles parmi lesquels un seul doit être présent dans le message XML.



Séquence

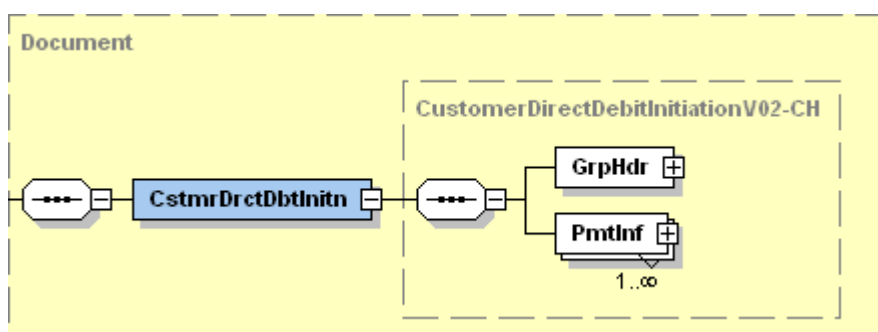
A droite d'un symbole de séquence (sequence), les lignes de liaison se séparent vers les éléments qui doivent être utilisés dans le message XML dans l'ordre indiqué (les éléments et attributs optionnels peuvent bien entendu être omis).



Cadre

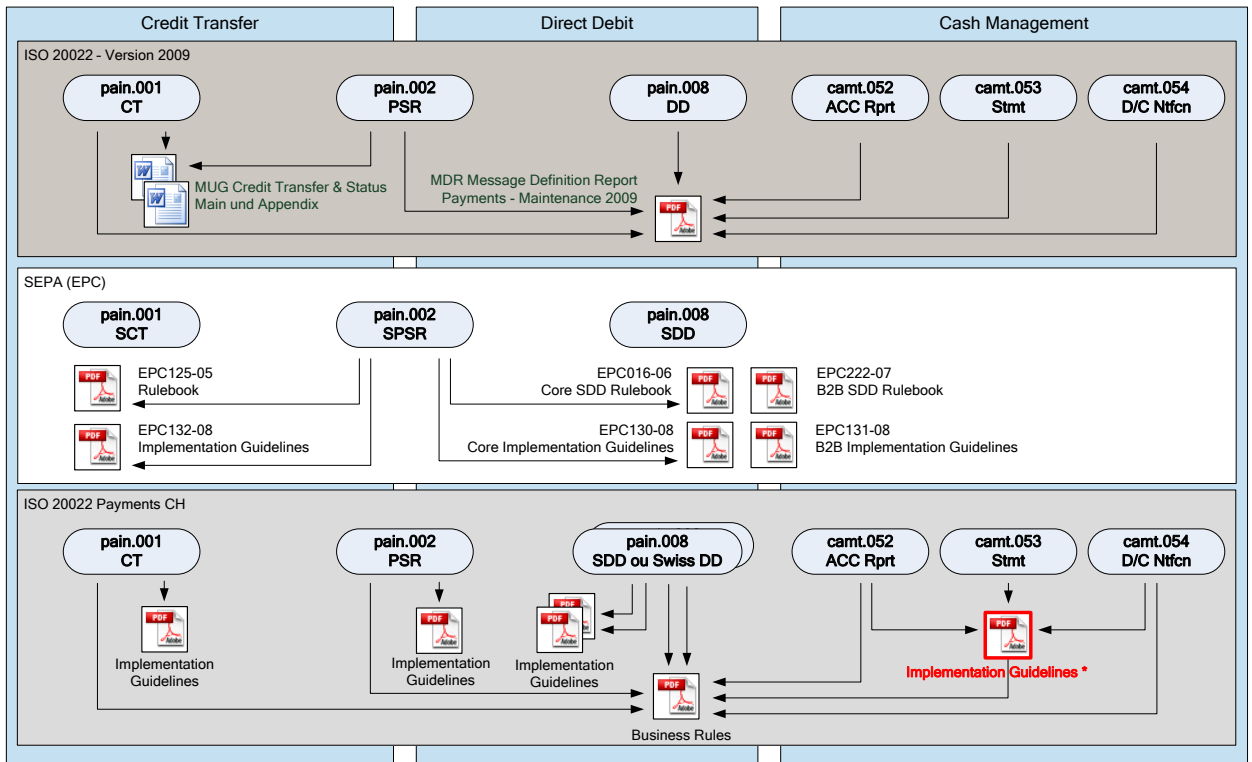
Afin d'améliorer la clarté, tous les éléments subordonnés, attributs et indications supplémentaires appartenant à un élément complexe sont entourés d'un cadre en pointillé à fond jaune.

Exemple:



Annexe F: Base des recommandations suisses

Les recommandations suisses (Business Rules et les présentes Implementation Guidelines pour les messages Cash Management) se basent sur les documents publiés par l'ISO et l'EPC.



* Le présent document

Illustration 17: Base des recommandations suisses

Annexe G: Index des tableaux

Tableau 1:	Documents de référence	7
Tableau 2:	Liens vers les sites Internet correspondants	8
Tableau 3:	Relation entre messages «camt» et messages SWIFT TM	19
Tableau 4:	Group Header (GrpHdr, A-Level)	23
Tableau 5:	Statement/Report/Notification (B-Level)	33
Tableau 6:	Report Entry (Ntry, C-Level)	39
Tabelle 7:	Batch (Btch)	41
Tableau 8:	Transaction Details (TxDtls, D-Level)	50
Tableau 9:	Références dans les messages «camt»	55
Tableau 10:	Éléments des parties participantes pour les transactions R	60
Tableau 11:	Représentation spécifique dans l'extrait de compte «camt.053» pour paiement BVR/bulletin de versement avec code de données, SEPA DD, SEPA SCT et LSV ⁺ /BDD	75
Tableau 12:	Transaction Details (TxDtls, D-Level)	81
Tableau 13:	Codes opérations de banque (Bank Transaction Codes)	85
Tableau 14:	Éléments non utilisés	89
Tableau 15:	Éléments non livrés dans V4	89

Annexe H: Index des illustrations

Illustration 1:	Ordres de paiement et Cash Management (Reporting) avec ISO 20022	9
Illustration 2:	Degré de concordance de la norme de paiement ISO 20022 suisse avec ISO 20022	10
Illustration 3:	Exemple de représentation graphique d'un message XML	11
Illustration 4:	Structure des messages de Cash Management (camt.053)	18
Illustration 5:	Group Header (GrpHdr)	20
Illustration 6:	Statement (Stmnt)	24
Illustration 7:	Entry (Ntry)	34
Illustration 8:	Entry Details (NtryDtls)	40
Illustration 9:	Batch (Btch)	40
Illustration 10:	Transaction Details (TxDtls)	42
Illustration 11:	Utilisation de la version ISO 2013 «camt.053.001.04»	51
Illustration 12:	Références «camt» d'un paiement	56
Illustration 13:	Références «camt» d'un prélèvement	57
Illustration 14:	Référence BVR dans le Credit Transfer (pain.001)	58
Illustration 15:	Référence BVR dans le prélèvement (Direct Debit) (pain.008)	59
Illustration 16:	Principe d'écriture collective	77
Illustration 17:	Base des recommandations suisses	93